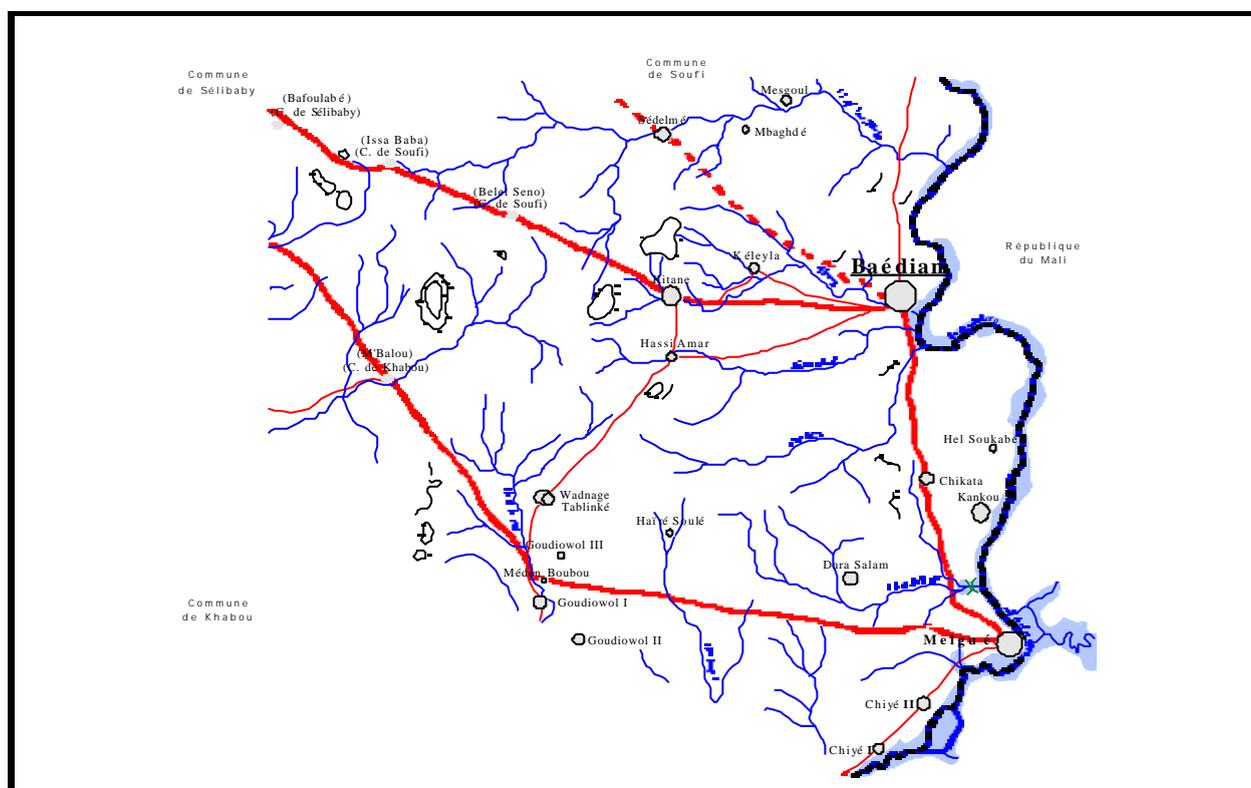


République Islamique de Mauritanie

Wilaya du Guidimakha

Moughataa de Sélibaby

Monographie de la commune de BAEDIAM



Janvier 2001

Préambule

Cette monographie a été réalisée par la commune de Baédiam avec l'appui du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (G.R.D.R.) dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (P.A.I.D.E.L.) en Mauritanie. Le P.A.I.D.E.L. est financé par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération français à travers la convention d'objectifs 2001-2003 et est sous la tutelle du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie (M.D.R.E.).

G.R.D.R.

Siège social

20 rue Voltaire,
93 100 Montreuil - France
Tél.: (33.1) 48 57 75 80
Fax : (33.1) 48 57 59 75

Cellule d'Appui aux Initiatives
de Développement Local,
B.P. 91, Sélibaby – Mauritanie
Tél et Fax : (222) 534 43 47
Courriel : grdr@mauritel.mr

Monographie de la commune de *Baédiam*

Table des matières

Carte de la commune de <i>Baédiam</i> dans la région du <i>Guidimakha</i>	p. 4
Carte de la commune de <i>Baédiam</i> (1 / 250 000 ^e)	p. 5
Introduction	p. 6
I) <u>Présentation de la commune de <i>Baédiam</i> :</u>	p. 6
I.1- Création de la commune	p. 6
I.2- Paysage géographique et logiques de l'implantation villageoise	p. 7
I.3- Historique du peuplement communal	p. 10
I.4- Population communale : composition, évolution, dynamiques migratoires	p. 12
II) <u>Services sociaux et activités économiques :</u>	p. 15
II.1- Les services sociaux :	p. 15
II.1.1- L'éducation	p. 15
II.1.1- La santé	p. 18
II.1.1- Les ressources en eau	p. 20
II.2- Les activités économiques :	p. 23
II.2.1- L'agriculture et la pratique récente du maraîchage	p. 23
II.2.2- L'élevage	p. 26
II.2.3- L'exploitation des ressources naturelles	p. 27
II.3- <i>Baédiam et Melgué</i> : deux relais qui polarisent l'espace communal	p. 28
III) <u>Contraintes, ressources et priorités communales :</u>	p. 31
III.1- Des contraintes fortes qui freinent le développement communal	p. 31
III.2- Des ressources financières et humaines contrastées	p. 32
III.3- Des priorités qui se complètent : vers un plan de développement local	p. 36

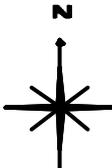
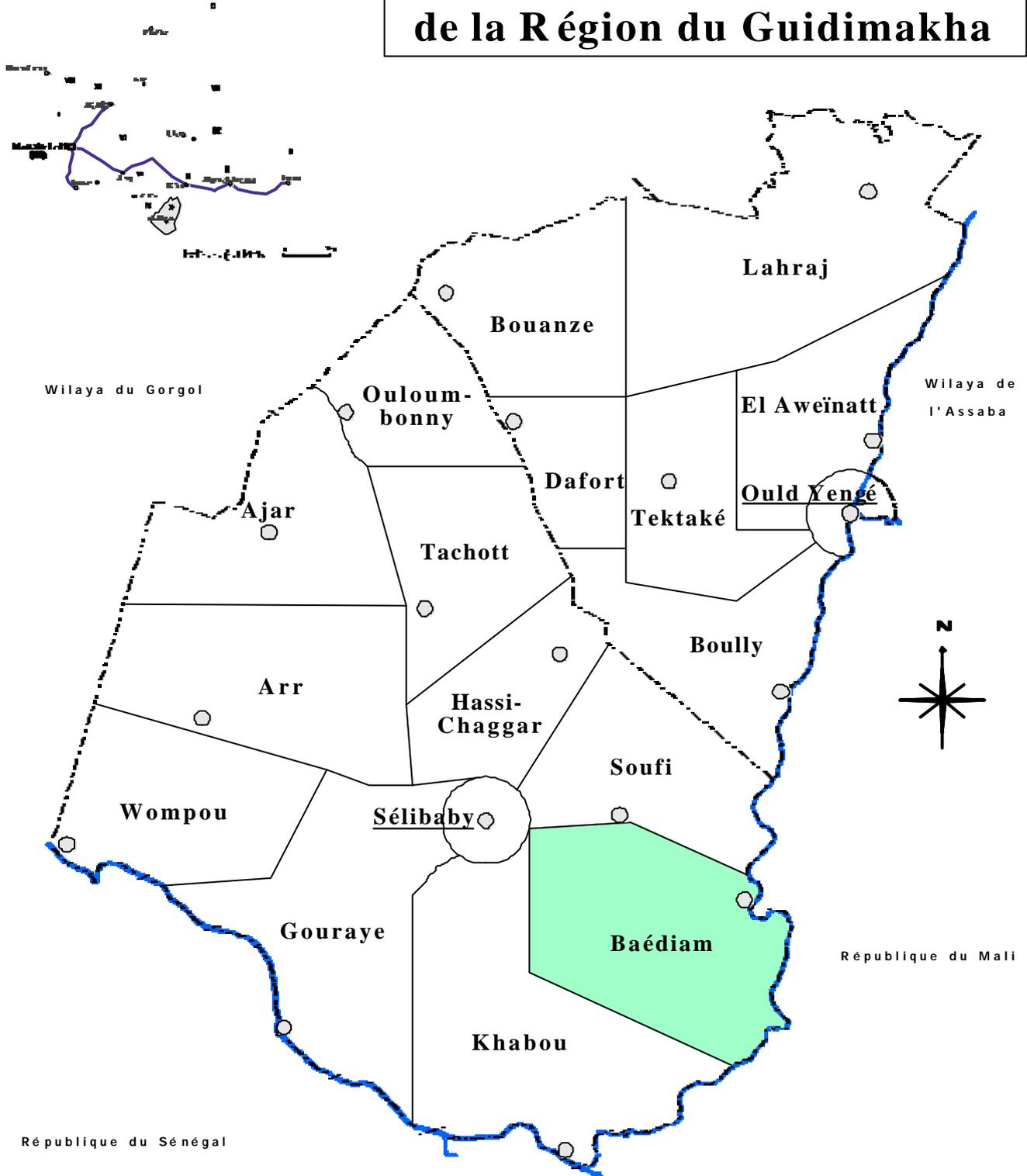
Liste des tableaux

- Tableau n°1 : Répartition de la population	p. 8
- Tableau n°2 : Les infrastructures publiques de l'éducation	p. 14
- Tableau n°3 : Les infrastructures publiques de la santé	p. 17
- Tableau n°4 : Les ressources en eau	p. 19
- Tableau n°5 : Les activités agricoles	p. 22
- Tableau n°6 : L'élevage	p. 25
- Tableau n°7 : Les infrastructures économiques	p. 29
- Tableau n°8 : Les coopératives professionnelles	p. 33
- Tableau n°9 : L'ordre des priorités	p. 35

Annexes

- Tableau n°10 : Petit historique des localités de la commune de <i>Baédiam</i>	p. 39
- Fiches de synthèse de chaque localité	p. 41
- Tableau récapitulatif des distances entre les localités	p. 49
- De l'enquête à la rédaction : contexte et méthodologie	p. 50

Découpage administratif de la Région du Guidimakha

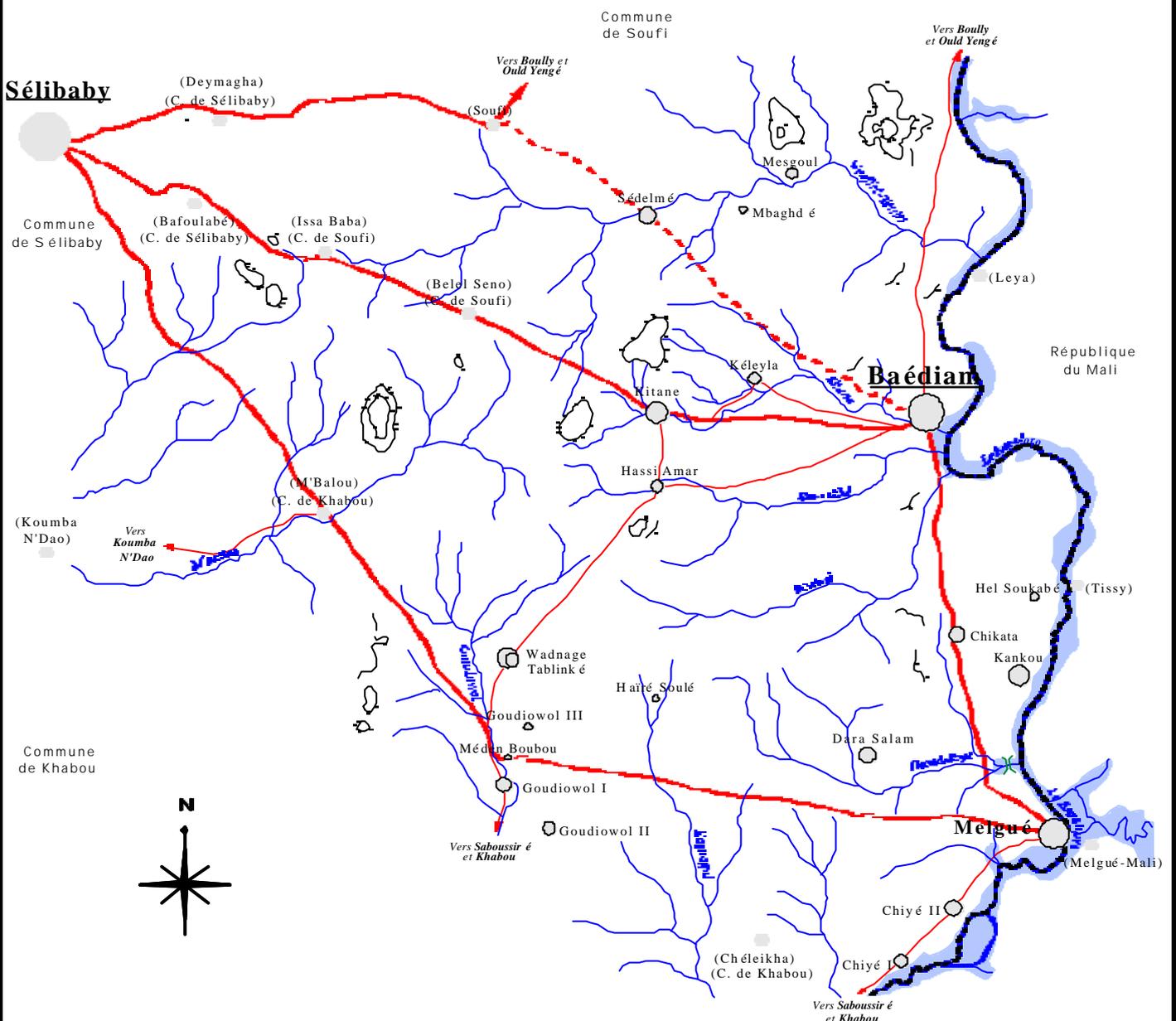


Légende

-  Fleuve *Sénégal*
-  Oued *Karakoro*
-  Limites communales
-  Limites de *Moughataa*
-  Limites de *Wilaya*
-  Chef-lieu de commune
-  Commune de BAEDIAM

Echelle (en kms) : 0 10 20 30

Carte de la commune de BAEDIAM



Légende

Limites et tracés

- Piste principale
- Pistes secondaires
- Oued Karakoro
- Oueds secondaires
- Bas-fonds
- Limites communales officielles
- Frontière Mali-Mauritanie
- X Barrage de Melgué
- Reliefs

Villages et gros bourgs

- 56 habitants
- 100 habitants
- 500 habitants
- 1000 habitants
- 1 900 habitants (S=Q)

Baédiam Chef-lieu de commune

Echelle (en kms) : 0 2 4

La commune de *Baédiam*, située au sud-est de la *Wilaya* du *Guidimakha*, est parcourue transversalement par deux pistes qui relient le chef-lieu de région, *Sélibaby*, au bourg frontalier de *Melgué*, porte principale qui s'ouvre sur la région de *Kayes* au *Mali*. Une soixantaine de kilomètres séparent les deux points entre lesquels *Baédiam* constitue un relais catalyseur d'échanges humains et économiques.

Une présentation succincte des spécificités géographiques, historiques et sociologiques de la commune de *Baédiam* permettra ensuite d'approfondir l'étude de l'offre et de la demande en terme de services sociaux (éducation, santé, eau) et d'activités économiques traditionnelles (agriculture, élevage, cueillette) avant de restituer les logiques internes de circulation qui voient l'aire d'attraction des deux gros bourgs, *Baédiam* et *Melgué*, couvrir l'ensemble de la surface communale et polariser chacun la moitié des localités recensées. Enfin, l'analyse systémique des contraintes, des ressources (dynamiques locales, budget communal...) et des priorités manifestées au niveau de chaque localité facilitera la définition d'un plan de développement local à l'échelle communale.

I) Présentation de la commune :

I.1- Création de la commune :

Le décret *n°88-188* du 6 décembre 1988 créant les communes rurales dans le *Guidi-makha* stipule dans son article premier, point II, que **la commune de *Baédiam* est limitée** :

- **Au nord**, par **la commune de *Soufi*** (la droite reliant le point de coordonnées (15° 09. 00 N. ; limite de la commune de *Sélibaby*) au point de coordonnées (15° 09. 30 N. ; ancienne route *Sélibaby-Sédelmé-Baédiam*), puis se prolongeant au sud-est jusqu'au point de coordonnées (15° 05. 30 N ; frontière avec le Mali)).

- **A l'est**, par **la République du Mali** (la frontière correspond au lit du *Karakoro*).

- **Au sud et à l'ouest** par **la commune de *Khabou*** (la droite reliant le point de coordonnées (14° 51. 00 N. ; frontière avec le Mali) au point d'intersection entre le parallèle 14° 58. 18 N. et le méridien issu du point de coordonnées (15° 09. 00 N. ; limite de la commune de *Sélibaby*)).

Si ces limites sont sur le papier clairement définies, sur le terrain, il est souvent impossible de les repérer précisément. Mais le maire et les conseillers municipaux savent exactement combien et quels sont les villages qui dépendent de la commune même si ce chiffre a varié au rythme des créations récentes. A la date de l'enquête, le conseil municipal s'accordait pour recenser **21 localités¹ réparties sur l'ensemble du territoire communal**.

Toutefois, **le tracé officiel fait ressortir plusieurs ambiguïtés** qui sont le reflet de la non matérialisation du cadre géographique fixé par le décret *n°88-188*. Ainsi :

- Deux localités - *M'Baghdé* et *Mesgoul* – situées au nord-est de la commune sont localisées sur le territoire administratif officiel de la commune de *Soufi*.

¹ **Ce chiffre a évolué** selon la définition qui était attribuée au terme « localité ». Le dernier recensement (en 1988) précisait qu'on appelle « village » tout lieu de peuplement possédant au moins une habitation inamovible. Et d'ajouter que le « lieu de résidence » est la localité où la personne habite au moins six mois de l'année. Comment recenser les « campements » qui ne vivent que pendant l'hivernage ? Comment considérer les « villages » désertés par les familles semi-nomades pendant plusieurs mois durant la saison chaude ? Si le chiffre de 21 localités a été finalement arrêté par le conseil municipal, cette fluctuation est bien **le signe d'une fréquente mobilité** encore caractéristique de modes de vie dont il faudra essayer de comprendre les logiques.

- Inversement, deux autres localités - *Issa Baba* et *Belel Seno* - sont situées au nord ouest de la commune et à l'intérieur des limites communales officielles mais sont rattachées à la commune de *Soufi*.
- Enfin, la localité de *M'Ballou*, située à l'ouest de la commune et à l'intérieur des limites communales officielles, est rattachée à la commune voisine de *Khabou*.

Les localités ont été réparties dans chaque commune selon une logique qui cherchait à respecter au mieux les limites communales mais le manque de connaissance des coordonnées géographiques des villages concernés et l'absence de documents cartographiques régionaux fiables sont à l'origine de ces ambiguïtés.

I.2- Paysages géographiques et logiques de l'implantation villageoise :

La commune de Baédiam est assez vaste et la densité de population relativement faible. Elle s'étend sur une superficie d'environ 800 km² - quatrième commune la plus vaste dans une région d'environ 10 300 km² - et est peuplée par **8 492 habitants**, ce qui la situe au dixième rang et lui confère une densité de 10,6 habitants / km².

Cette population est dispersée dans vingt et une localités. La situation géographique de tous ces villages est essentiellement fonction des potentialités de l'environnement, c'est-à-dire des disponibilités en terres cultivables pour les agriculteurs, en pâturages abondants pour les éleveurs et de manière générale, surtout des réserves en eau.

I.2.1-Relief, climat et réseau hydrographique :

Le paysage géographique de la commune se compose d'une vaste plaine légèrement inclinée vers le nord-est dans sa partie nord et à la fois vers le sud-est et le sud-ouest dans sa partie sud. Par endroits subsistent quelques inselbergs granitiques qui surplombent l'altitude moyenne (160 à 180 mètres au centre, 70 à 130 mètres aux limites) d'une cinquantaine de mètres, le point culminant se situant à 287 mètres sur la colline de *M'Ballou*.

Le climat correspond à celui de la zone soudano-sahélienne, caractérisé par **une saison des pluies** qui s'étale sur trois ou quatre mois (de juillet à octobre), **une saison sèche** (de novembre à février) et **une saison chaude** (de mars à juin). La commune de *Baédiam* bénéficie d'une position méridionale qui lui confère **une moyenne pluviométrique annuelle parmi les plus élevées de la région**, et donc du pays (environ 514 mm / an). Comme il n'existe pas de station pluviométrique dans la commune, il faut prendre les données des stations de *Sélibaby* et de *Khabou* comme références.

Stations	1989	1993	1994	1995	1996	1997	1999
<i>Sélibaby</i>	572	627	663	584	358	429	691
<i>Khabou</i>	557	400	487	527	267	336	670

Source : Délégation régionale du M.D.R.E., à *Sélibaby*.

Les températures maximales dépassent quotidiennement 40 °C. durant les mois d'avril-mai-juin. En hivernage, ces températures diminuent pour tomber autour de 30° C. lors des mois de la saison sèche. Durant l'année, **la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée** : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (janvier à mai), c'est-à-dire environ 8 litres par m² et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des rares mares existantes dans la commune.

Le réseau hydrographique est relativement dense. De nombreux oueds secondaires aux multiples ramifications drainent la surface communale avant d'aller, dans leur grande majorité, se jeter dans l'oued principal, le *Karakoro*, qui coule du nord au sud vers le fleuve Sénégal. Seuls quelques oueds secondaires qui prennent leur source à l'ouest de la commune, vont alimenter, au sud-est de la région, des oueds plus importants qui s'écoulent directement dans le fleuve Sénégal.

Tableau n°1 : Répartition de la population dans la commune de Baédiam

Code	Localités	Date de création	Population				Ethnie Tribu Famille	Distances par rapport à Baédiam, Melgué, Sélibaby ou autres			
			Total	H	F	Migr.		Baé.	Mel.	Sél.	Autres
18600	Baédiam	1896	1 900	1 000	900	75	Soninké, Peul, et Maures		20	39	Bouilly 35
18601	Chikata	1990	309	180	129	8	Maures Zibeïratt, Peul.	10	10	49	
18602	Chiyé I	1986	248	134	114	-	Maures Zibeïratt	28	8	52,5	Sabouciré 25
18603	Chiyé II	1987	364	196	168	-	Maures Zibeïratt	25	5	54	
18604	Dara Salam	1997	370	210	160	6	Peul (Dialoubé)	16	9	46	
18605	Goudiowol I	1820	310	117	193	5	Soninké (Camara, Sall)	28	25	34	Sabouciré 14
18606	Goudiowol II	1987	225	111	114	2	Peul (Ferlankobé)	30,5	23	36,5	
18607	Goudiowol III	1984	94	44	50	2	Peul (Diawobé)	25	24	33	
18608	Hairé Soulé	1962	92	51	41	-	Peul (Diouthinkobé)	21	18	41	
18609	Hassi Amar	1916	200	120	80	2	Maures Ida-wach	12	23	32	
18610	Hel Soukabé	1993	100	43	57	-	Maures Zibeïratt	9	10	48	Tissy 1,5 (Mali)
18611	Kankou	1975	630	350	280	3	Maures Zibeïratt	13	7	52	
18612	Kéleyla	1960	200	120	80	5	Maures Zibeïratt	7	27	34	
18613	Kitane	1954	700	400	300	-	Maures Zibeïratt	10	26	29	
18614	M'Baghdé	1960	99	60	39	6	Maures Zibeïratt	12	32	32	
18615	Méden Boubou	1991	56	31	25	-	Maures Ida-wach	26,5	24	33	
18616	Melgué	1528	1 266	707	559	32	Peul	20		58	Kayes 70
18617	Mesgoul	1945	186	106	80	-	Maures Zibeïratt	12	32	34,5	
18618	Sédelmé	1886	369	190	179	8	Soninké (Camara)	15	35	28	Soufi 8
18619	Tablinké	1991	274	174	100	11	Maures Zibeïratt	22	25	30,5	
18620	Wadnaga	1990	500	300	200	30	Maures Ida-wach	22	24,5	30	Sabouciré 20
Total			8 492	4 644	3 848	187					

Remarque : Pour faciliter la lecture, la dominante ethnique est surlignée en couleur (gris foncé pour les localités soninké, gris clair pour les localités peules, et blanc pour les localités maures noirs). Dans les tableaux suivants, seul la colonne « code » reproduira cette distinction.

I.2.2- Logiques de l'implantation villageoise :

La commune jouit ainsi de nombreuses potentialités agricoles qui ont conditionné la création des vingt et une localités :

- **Sept localités** sont situées à l'est, le long de l'oued *Karakoro*, parmi lesquelles les deux bourgs les plus importants de la commune, *Baédiam* et *Melgué* (*Chikata*, *Kankou*, *Hel Soukabé*, *Chiyé I* et *Chiyé II*).
- **Six localités** sont concentrées au sud-ouest autour de l'oued *Goudiowol* : *Goudiowol I*, *Goudiowol II*, *Goudiowol III*, *Wadnage*, *Tablinké* et *Méden Boubou*.
- **Trois localités** sont situées, au nord-est de la commune, à moins d'un kilomètre de l'oued *Gouffré* (en soninké) - *Tijiritt* (en maure). Il s'agit de *Sédelmé*, *Mesgoul* et *M'Baghdé*.
- Enfin, les cinq dernières localités sont elles aussi disposées le long des lits des oueds qui présentent des potentialités importantes en ressources hydrauliques : *Kitane* et *Kéleyla* autour de l'oued *Kitane*, *Hassi Amar* sur l'oued *Wawrakhé*, et *Hairé Soulé* sur l'oued *Kagnagol* et *Dara Salam*, sur l'oued *Hamdallaye*.

Entre ces villages, il n'y a que deux pistes qui sont fréquentées quotidiennement :

- **La piste Sélibaby - Méden Boubou - Melgué** (57 kms), qui traverse dans un premier temps *M'Ballou* (20 kms, commune de *Khabou*), dessert ensuite plus ou moins directement les localités de la partie sud de la commune - *Wadnage*, *Tablinké*, *Goudiowol I*, *Goudiowol II*, *Goudiowol III* et *Dara Salam* - pour relier *Melgué*, soit 3 095 habitants (36,5 % de la population).
- **La piste Sélibaby - Baédiam - Melgué** (58 kms), qui dessert d'abord les villages de *Bafou-labé* (commune de *Sélibaby*), de *Issa Baba* et de *Belel Seno* (commune de *Soufi*), puis ceux du centre de la commune - *Kitane*, *Hassi Amar* et *Kéleyla* - et enfin la partie est, avec *Baédiam*, *Hel Soukabé*, *Chikata*, *Kankou* et *Melgué*, soit 5 305 habitants (62,5 % de la population).

Il y a donc six localités qui n'ont pas quotidiennement la possibilité d'avoir accès à un véhicule pour se rendre au marché d'un gros bourg voisin. Parmi celles-ci, le village de *Sédelmé* est situé sur l'ancienne piste qui reliait *Sélibaby* à *Baédiam*, aujourd'hui devenue piste secondaire et *Chiyé I* et *Chiyé II* sont aussi traversés par une piste secondaire qui relie *Melgué* à *Sabouciré* et *Khabou*. Mais *Mesgoul* et *M'Baghdé* au nord-est et *Hairé Soulé* au sud sont complètement ignorés des flux quotidiens (au total, ces six localités concentrent 1 358 habitants, soit 16 % de la population).

De plus, si les deux pistes principales sont fréquentées par tous les véhicules de transport lors de la saison sèche, et notamment les 4 x 4 et les camions qui se rendent au Mali, elles deviennent difficilement praticables pendant l'hivernage. De nombreux oueds entravent la circulation² et rallongent d'autant les distances et la durée des trajets. Plusieurs localités de la commune sont alors complètement enclavées et les échanges avec le Mali sont interrompus pendant près de quatre mois (de début juillet à fin octobre).

L'emplacement des localités s'explique donc moins par la recherche de la proximité par rapport à l'une de ces deux pistes principales qu'il ne répond à une logique vitale liée aux nécessités d'approvisionnement en eau agricole et en eau de consommation quotidienne. D'ailleurs, le tracé des pistes dépend des villages les plus importants et évolue au gré des variations démographiques.

Mais la disposition des localités est aussi fonction de logiques historiques, puisque *Melgué*, *Goudiowol*, *Sédelmé* et *Baédiam* sont les quatre villages les plus anciennement peuplés autour desquels, en général, les autres localités gravitent à moins d'une dizaine de kilomètres.

² Les passages difficiles sont répertoriés aux oueds *M'Ballou*, *Goudiowol*, *Kagnagol* et *Hamdallaye* (avant *Melgué*) pour la première piste, *Gouffré* et *Wawrakhé* (avant et après *Baédiam*), *Doubeli*, *Chikata* et *Hamdallaye* pour la seconde piste, et sur une ramification de l'oued *Tijiritt* près de *Sédelmé*.

I.3- Historique du peuplement communal

L'histoire du peuplement communal s'étend sur près de cinq siècles, entre 1528 et 1997, et peut se diviser en trois périodes importantes :

- La période qui s'arrête en 1960, date de l'indépendance de la Mauritanie.
- La période des grandes sécheresses (1960-1990).
- La période qui suit les événements de 1989, jusqu'à nos jours.

I.3.1- De 1528 à l'indépendance de la Mauritanie :

Cette longue période ne représente pas une unité historique. Elle peut se subdiviser en trois sous-périodes qui sont marquées par la création de sept localités : *Melgué*, *Goudiowol I*, *Sédelmé*, *Baédiám*, *Hassi Amar* et *Kitane*.

• Le XVI^e siècle : 1528, création de *Melgué*

Le village de *Melgué* fut fondé en 1528 par un marabout du nom de *Thiérno Makan Sow*, venu avec 300 familles originaires du *Fuuta* sénégalais (une localité appelée *Dimatt* dans le département de *Podor*). Ces familles étaient constituées de tribus peules [*Féreybé* (de nom de famille *Sow*), *Gadankobé* (de nom de famille *Diallo*), *Soudou Sigua* (l'actuelle famille *Kanté*)]. Ce marabout accompagné de ces familles, a traversé le fleuve Sénégal à *Bakel*, puis s'est installé à *Gouraye*. C'est à cette époque que *Modinalla*, le père d'une autre tribu peule dénommée *El Modinalla*, le rejoint à *Gouraye*. Ils quittèrent tous les deux ce lieu pour s'installer d'abord à *Bokidiambi* (actuelle commune de *Khabou*), avant de se séparer. Les *El Modinalla* sont partis s'installer entre *Kalinioro* et *Ould Yengé*. Les familles qui accompagnaient *Thiérno Makan Sow* sont venues occuper le site actuel de *Melgué*, caractérisé par des potentialités importantes en matière de ressources naturelles.

A leur installation, les habitants de *Melgué* s'approprient les terres agricoles des oueds du *Karakoro* et *Dialabou* sur l'actuel territoire du Mali. Mais vers 1898, le village de *Seinati* fut créé en amont et au bord de l'oued *Dialabou*. Craignant que les habitants de ce village ne récupèrent les terres agricoles situées au niveau de cet oued, quelques familles de *Melgué* quittèrent ce village pour créer sur la rive gauche du *Karakoro*, un second *Melgué*, sur le territoire malien, qui prendra le nom de *Melgué-Mali*.

Aujourd'hui, ces deux localités continuent d'entretenir des relations de parenté très fortes. Les mêmes familles sont réparties en Mauritanie et au Mali, et rien ne permet de distinguer les deux villages si ce n'est la séparation naturelle matérialisée par le lit du *Karakoro*, sur les berges duquel sont installés, au nord et au sud, des hommes chargés d'effectuer les contrôles.

Le village de *Melgué*, en Mauritanie, est donc la plus ancienne localité de la commune de *Baédiám*. Ce n'est que 292 ans après la création de *Melgué* que fut créée la deuxième localité de la commune, *Goudiowol I*.

• Le XIX^e siècle : *Goudiowol I*, *Sédelmé* et *Baédiám*

La localité de *Goudiowol* - qui n'a été affublée d'un *I* qu'après la création des deux autres localités peules du même nom (cf. partie suivante) - est la première localité peuplée de soninké. Elle a été créée en 1820. Ces habitants sont originaires de *Moulessimou*, localité située au bord du fleuve Sénégal, entre *Diogountourou* et *Djaguily*, dans l'actuelle commune de *Khabou*. La population de ce village était essentiellement constituée de chasseurs qui étaient très attirés par l'abondance du gibier qui caractérisait ce site. Mais, avec la dégradation du milieu naturel, ces chasseurs se sont convertis en agriculteurs et ont fini par s'installer définitivement. Suite à une épidémie, certaines familles *Camara* qui peuplaient *Goudiowol*, ont quitté ce lieu en 1943, pour aller créer le village de *Tachott Bérané*, au nord de *Sélibaby*.

La création de *Sédelmé* date de 1886. Originaires de *Koumba N'Dao* (actuelle commune de *Khabou*), quelques familles soninké victimes du manque de terres cultivables ont quitté ce village à la recherche de terres agricoles en quantité suffisante. Ces familles *Cohimbo* (*Camara*) se sont d'abord installées près de la colline de l'actuel *Mesgoul*. Mais des « phénomènes surnaturels inexplicables »

les ont fait fuir de ce lieu qu'ils ont appelé *Mossakh* (saleté) pour occuper les terres de *Sédelmé*. En 1943, après un demi-siècle de vie commune avec les familles *Cissé*, les familles *Camara* ont rejoint ceux de *Tachott Bérané*, de *Bouanze*, d'*Hassi Chaggar* et de *Testaye*.

La création de **Baédiam**, l'actuel chef-lieu communal, remonte à la fin du dix-neuvième siècle, en 1896. Depuis plusieurs siècles, des familles peules de la tribu des *El Modinalla*, originaires du *Fuuta* sénégalais, et des familles soninké des clans *Gangari* et *Gangaya*, originaires des premiers villages du *Guidimakha* (*Moulessimou*, *Yaféra*, *Koumba N'Dao*), mettaient en valeur le site de cultures appelé *Kagnagol* à côté de *Bokidiambé*. Suite au manque chronique d'eau, ils ont quitté ce site pour se rendre à *Ambidébé* au Mali avant de revenir à *Kagnagol*. Le dernier chef du village de *Kagnagol* - *Maliki Siga Gandéga* - tomba très malade et mourut. Alors que les *El Modinalla* sont partis s'installer vers *Kalinioro*, les soninké ont déménagé sur le site actuel de *Baédiam*, dont le nom « *Baye Diam* » signifie, en al pular, « *l'orphelin qui apporte le bonheur* ». Cela semble provenir d'un vœux qui aurait été prononcé pour bénir un enfant né peu après leur arrivée et qui aurait perdu ce jour-là son père et sa mère.

- **Le XX siècle : *Hassi Amar*, *Mesgoul* et *Kitane***

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, les trois premiers villages maures furent créés : *Hassi Amar* en 1916, *Mesgoul* en 1945 et *Kitane* en 1954. En fait, la création de ces localités marque le début de sédentarisation des éleveurs maures, traditionnellement nomades, originaires de *Kankossa* et de *Ould Yengé*, et qui venaient chaque année accompagner leurs troupeaux en transhumance pendant la moitié de l'année, entre les mois de janvier et de juillet. La sédentarisation de ces populations est liée à la diminution importante de leur cheptel sous les effets de la sécheresse (*Mesgoul*) mais aussi à leur désir de mettre en valeur les bonnes terres agricoles des oueds laissées vacantes à cette époque (les habitants de *Kitane* sont originaires de *Hassi Amar*).

Parallèlement, les habitants de *Melgué*, *Godiouwol* et *Baédiam* se sont eux mêmes appropriés de vastes étendues de terres cultivables. Cette période est marquée par cette course à l'occupation des meilleurs terrains de la commune.

I.3.2- La période des grandes sécheresse (1960-1990) :

Durant cette période, huit localités ont été créées par des éleveurs nomades, à l'intérieur du triangle formé par les trois villages de *Baédiam*, *Melgué* et *Godiouwol*.

Les habitants de *Kéleyla* (1960), *Chiyé I* (1986) et *Chiyé II* (1987) sont d'anciens nomades maures qui se sont retrouvés acculés à la sédentarisation par les années de sécheresse (1970-1985). En effet, ils ont perdu la majorité de leur cheptel et ont donc cherché à se convertir à l'agriculture. Les habitants de *M'Baghdé* (1960) et *Kankou* (1975), sont aussi des éleveurs maures transhumants qui cultivaient des champs en territoire malien en période d'hivernage, mais ce sont les problèmes d'accès à la terre qui les ont poussé à revenir s'installer définitivement dans le *Guidimakha* mauritanien.

Les habitants de *Hairé Soulé* (1962), *Goudiowol III* (1984), *Goudiowol II* (1987), traditionnellement nomades, se sont installés dans trois campements qui marquent une première étape vers une sédentarisation progressive de la communauté peule. En réalité, cette population reste majoritairement semi-nomade : en effet, il s'agit essentiellement de terres aux pâturages abondants qu'il fallait occuper afin de ne pas laisser les agriculteurs des villages environnants les mettre en valeur. Mais les campements sont le reflet d'une vie encore marquée par le départ en transhumance d'une partie des familles, pendant six mois de l'année (janvier-juillet), qui migrent vers le Mali. Les années de sécheresse ont été l'occasion de fixer un peu plus encore ces populations.

I.3.3- Après les évènements (de 1990 à nos jours) :

Cette période est marquée par le déplacement vers le Mali, de la population de plusieurs villages inquiétés par l'insécurité qui régnait dans la sous-région lors des « événements de 1989 ». Après le retour au calme, ces familles - et d'autres familles mauritaniennes qui habitaient le Mali - sont progressivement retournées en Mauritanie. Certaines ont rejoint les bourgs les plus importants (*Melgué, Baédiyam, Sédelmé* et *Kankou*), d'autres ont préféré se regrouper et créer leur propre village (*Chikata* (1990), *Wadnaga* (1990) et *Dara Salam* (1997)). Certaines familles ont ensuite quitté les villages occupés pour s'installer à proximité, là où les terres sont de meilleure qualité (*Tablinké* (originaires de *Chikata*, 1991), *Méden Boubou* (originaires de *Hassi Amar*, 1991), *Hel Soukabé* (originaires de *Chikata*, en 1991, puis de *Kankou*, 1993)).

La création de ces localités a accentué la pression sur le milieu naturel en général et en particulier sur les terres agricoles des principaux oueds. Les terroirs des trois localités les plus anciennes, *Melgué, Baédiyam* et *Goudiowol I*, se sont fortement réduits avec la création de ces nouvelles localités. Le partage des terres agricoles entre les localités a souvent été source de conflits entre plusieurs localités de la commune.

I.4- Population communale : composition, évolution, dynamiques migratoires

I.4.1- Composition et répartition géographique :

La population de la commune de *Baédiyam* est constituée des **trois ethnies principales** qui peuplent la région du *Guidimakha* : les soninkés, les maures noirs et les peuls. Sur **vingt et une localités**, **trois** sont à dominante soninké, **cinq** sont peuplés de peuls et **treize** de maures noirs³. Chaque ethnie se décompose en fractions pour les maures (*Zibeïratt* et *Idawach*), en familles pour les soninkés (Camara, Soumaré, Gandéda et Sall), ou en tribus pour les peuls (Féreybé, Gadiankobé, Torobé, Fulabé, Fulbé Diéri, Diouthinkobé, Ferlankobé et Diawobé).

Dans le cadre des enquêtes menées dans chaque localité de la commune, **la population totale a été estimée à 8 492 habitants**. Ce chiffre a été obtenu à partir des déclarations des chefs de villages qui ont été comparées aux données disponibles à la mairie. Il est ainsi possible de le rapprocher de celui obtenu lors du R.A.N.V.E.C⁴, soit 8 424 habitants, qui semble confirmer cet ordre de grandeur.

Toutes les localités sont de taille relativement réduite. La plupart des villages comptent moins de 700 habitants : cinq villages ont moins de 100 habitants, douze ont entre 101 et 500 habitants, deux villages ont entre 501 et 700 habitants. **Il existe toutefois deux bourgs plus importants, Baédiyam** (1 900 hab., 22,4 %) **et Melgué** (1 528 hab., 14,9 %), qui concentrent 37,3 % de l'ensemble de la population et polarisent économiquement et socialement l'ensemble des villages de la commune.

I.4.2- Evolution entre 1988 et 1999 :

Les résultats du R.A.N.V.E.C. ne sont pas disponibles localité par localité, si ce n'est pour *Baédiyam, Melgué* et *Sédelmé*. Lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat, en 1988, seules les douze localités les plus anciennes étaient prises en compte. Le tableau suivant fait la synthèse des différents résultats obtenus pour ces douze localités.

L'analyse de ces données souligne le **taux de croissance annuel relativement élevé** de 5,28 %, quasiment deux fois plus important que le taux de croissance annuel global de la *Wilaya* sur la même période (3,04 %). Mais **ce taux varie considérablement à l'échelle des villages** selon que ceux-ci ont été ou non concernés par le retour des familles déplacées au Mali pendant les événements. Cette forte augmentation a touché essentiellement **quatre localités** : *Melgué* (+ 619 hab.), *Baédiyam* (+ 592 hab.), *Kitane* (+ 541 hab.) et *Kankou* (+ 398 hab.).

³ Quelques familles de maures blancs habitent à *Hassi Amar* et à *Kéleyla*.

⁴ R.A.N.V.E.C.: Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil, organisé en septembre 1998.

Localité	Recensement - 1988	RANVEC 1998	Enquête - 1999	Taux de croissance
<i>Baédiam</i>	1 308	1 922	1 900	3,45 %
<i>Dara Salam</i>	178	-	370	6,88 %
<i>Goudiowol</i>	211	-	310	3,56 %
<i>Hairé Soulé</i>	52	-	92	5,32 %
<i>Hassi Amar</i>	112	-	200	5,41 %
<i>Kankou</i>	232	-	630	9,51 %
<i>Kéleyla</i>	149	-	200	2,71 %
<i>Kitane</i>	159	-	700	14,42 %
<i>M'Baghdé</i>	85	-	99	1,40 %
<i>Melgué</i>	647	1 474	1 266	6,29 %
<i>Mesgoul</i>	194	-	186	- 0,38 %
<i>Sédelmé</i>	264	369	369	3,09 %
Total	3 591	-	6 322	5,28 %

Cette période récente est aussi marquée par l'**installation de plusieurs familles** - soit 1 239 habitants - dans **cinq localités** (par ordre d'importance démographique, *Wadnage*, *Chikata*, *Tablinké*, *Hel Soukabé* et *Méden Boubou*) créées pour l'occasion (*Dara Salam* a été évacué en 1989 mais les populations sont revenues sur le même site en 1997).

Enfin, parallèlement à ces arrivées, l'**émigration** continue à jouer un rôle important à l'échelle de la commune.

I.4.3-Dynamiques migratoires :

La **forte dynamique migratoire** est une des caractéristiques principales de la région du *Guidimakha*. Les enquêtes ont recensé pour l'ensemble de la commune un total de **187 migrants**, c'est-à-dire de ressortissants de la commune qui ont quitté la Mauritanie pour résider temporairement ou non à l'étranger. Ces mouvements migratoires sont très différents selon que l'on considère le nombre de migrants par village, les destinations (Europe, Amérique, Afrique), les motivations et les investissements réalisés par ces migrants.

Quatorze localités sont touchées par ce phénomène : trois localités soninké (100 %), neuf localités maures (70 %) et deux localités peules (40 %). Mais *Baédiam* (75 migrants), *Melgué* (32 migrants) et *Wadnage* (30 migrants) sont les trois villages d'origine de près de 75% des migrants (cf. Tableau n°1).

La destination varie selon les ethnies : les soninké et les peuls se rendent le plus souvent en Europe et aux U.S.A. et en Afrique du Nord (Tunisie, Libye) et en Afrique centrale (Congo) et plus rarement dans les pays limitrophes (Mali et Sénégal). Les maures émigrent en revanche vers les pays limitrophes (Mali, Sénégal, Gambie, Côte d'Ivoire) et vers les pays d'Afrique du Nord (Libye, Tunisie) et d'Afrique centrale (Congo).

La majorité des migrants soninké et peuls de la commune sont partis pour **subvenir aux premières nécessités vitales de leur famille**. Les maures se répartissent dans les relais importants en Afrique de l'Ouest qui régulent le **commerce** international d'orientation méridienne entre Abidjan, Bamako, Dakar, Banjul et Nouakchott. Mais certains, comme à *Baédiam* et à *Melgué*, ont investi dans **des projets d'ordre collectif** (construction de puits, de salles de classe, de poste de santé ou de mosquée) qui ont pu bénéficier à toute la population.

Parallèlement, il existe aussi **une migration saisonnière** et à l'échelle de la région et du pays qui est essentiellement le fait de la population maure noire. En effet, à la recherche de travaux nécessitant une main d'oeuvre importante et non qualifiée, ils quittent leur localité d'origine pour se rendre dans les gros villages soninké situés le long du fleuve Sénégal, dans les capitales régionales voisines (*Sélibaby*, *Kaédi*, *Kiffa*) voire dans les capitales économiques du pays (*Nouakchott* et *Nouadhibou*). Mais les données concernant ce phénomène sont trop rares pour faire l'objet d'une analyse précise et détaillée.

Tableau n°2 : Les infrastructures publiques de l'éducation

Code	Localité	Ecole		Date	Nombre de classe	Nombre de Div. Péd.	Nombre d' instituteur	Total des inscrits	Garçons	Filles	Coll. & Lyc. à Sélibaby	Etud. Nkc. et étrang.
18600	Baédiam	1	Semi-dur	1984	3	3	2	64	54	10	12	9
18601	Chikata	1	Pré-caire	1995	2	2	1	102	41	61	-	-
18602	Chiyé I	1	1 s.d 1 pr.	1996	2	2	1	90	39	51	-	-
18603	Chiyé II	1	1 s.d 1 pr.	1992	2	3	2	73	32	41	-	-
18604	Dara Salam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18605	Goudiowol I	1	Pré-caire	1993	2	2	1	32	17	15	-	-
18606	Goudiowol II	18605	18605	18605	18605	18605	18605	18605	18605	18605	-	-
18607	Goudiowol III	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18608	Hairé Soulé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18609	Hassi Amar	1	Pré-caire	1995	2	2	1	85	43	42	5	5
18610	Hel Soukabé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18611	Kankou	1	1 s.d 1 pr.	1990	2	3	2	150	90	60	4	-
18612	Kéleyla	1	Semi-dur	1990	3	3	2	60	19	41	3	-
18613	Kitane	1	Semi-dur	1996	2	2	1	50	31	19	2	-
18614	M'Baghdé	1	Pré-caire	1989	2	2	2	56	27	29	-	-
18615	Méden Boubou	18605	18605	18605	18605	18605	18605	18605	18605	18605	1	-
18616	Melgué	1	Semi-dur	1981	3	3	3	134	62	72	5	2
18617	Mesgoul	1	Pré-caire	1986	4	3	2	50	25	25	3	-
18618	Sédelmé	1	Semi-dur	1987	3	3	2	85	46	39	3	-
18619	Tablinké	18620	18620	18620	18620	18620	18620	18620	18620	18620	4	-
18620	Wadnage	1	Semi-dur	1992	4	4	3	179	93	86	16	-
Total		14			36	37	25	1210	619	591	58	16

Remarque : Les localités dont les enfants fréquentent soit une école dans une localité voisine, soit une école déjà recensée dans un autre village (mais qui se situe entre les deux) sont référencées par le code administratif de ces villages [Abréviation : Div. Péd. : Division Pédagogique].

Cette présentation des spécificités géographiques, historiques et sociologiques de la commune de *Baédiyam* permet maintenant d'analyser le décalage qui existe entre l'offre et la demande, les atouts et les contraintes, en matière de services sociaux (éducation, santé, hydraulique) et d'activités économiques (agriculture, élevage, exploitation des ressources naturelles). Cela facilitera dans un troisième temps la compréhension des logiques internes de circulation dont *Baédiyam* et *Melgué* constituent les deux pôles moteurs.

II) Services sociaux et activités économiques :

II.1- Les services sociaux :

II.1.1- L'éducation :

II.1.1.1- *Les infrastructures scolaires* :

Dans la commune de *Baédiyam*, les infrastructures scolaires concernent **exclusivement l'enseignement fondamental**. Les enquêtes ont recensé **quinze écoles** (cf. *Tableau n°2*). Certaines localités partagent la même école : c'est le cas des enfants de *Tablinké* et de *Wadnagé*.

Mais il y a **six localités qui sont dépourvues d'école** : *Dara Salam*, *Hairé Soulé*, *Goudiowol II*, *Goudiowol III*, *Hel Soukabé* et *Méden Boubou*. Les enfants de ces villages peuvent fréquenter l'école coranique mais seuls certains fréquentent des écoles publiques situées à proximité, comme ceux de *Goudiowol II* et de *Méden Boubou* qui se rendent à *Goudiowol I* situé respectivement à 2,5 et 1,5 kilomètres (cf. tableau ci-dessous).

Cinq de ces six localités sont **des campements d'élevage ou d'agriculture**. Il s'agit de petites localités (entre 56 et 225 habitants) dont la population conserve des **modes de vie nomade ou semi-nomade** : dans ces villages peuls et maures, il est très fréquent de voir toute l'année les enfants suivre les troupeaux, y compris pendant les périodes de transhumance. Seul *Dara Salam* (370 habitants) est un village peuplé de sédentaires mais qui a été reconstitué récemment après avoir été évacué pendant les événements de 1989.

Tableau des distances entre les localités dépourvues d'école et l'école la plus proche

Localités	Date de création	Population	Ecole la plus proche
<i>Dara Salam</i>	1997	370	<i>Kankou</i> à 6 kms
<i>Hairé Soulé</i>	1962	92	<i>Goudiowol I</i> à 5 kms
<i>Goudiowol II</i>	1987	225	<i>Goudiowol I</i> à 2,5 kms
<i>Goudiowol III</i>	1984	94	<i>Wadnagé</i> à 3 kms
<i>Hel Soukabé</i>	1993	100	<i>Kankou</i> à 2 kms
<i>Méden Boubou</i>	1991	56	<i>Goudiowol I</i> à 1.5 km

Les enquêtes ont dénombré **36 salles de classe** dans l'ensemble de la commune. Chaque école est constituée de deux à quatre salles de classes mais parfois une classe peut être composée de divisions pédagogiques multiples. Elle est alors appelée « classe multigrade ».

Parmi ces 36 salles de classe, **21 ont été construites en semi-dur** : les murs des bâtiments sont en parpaings de ciment et recouverts d'une toiture en zinc. Ces salles de classe ont été réalisées soit par l'Etat dans la cadre des « *Programmes Education* » qui se sont succédés depuis le début des années 1980 (15 salles), soit avec l'argent mobilisé par les émigrés et les populations locales (6 classes). Cela concerne neuf écoles et dix localités, car *Wadnagé* et *Tablinké* se partagent la même école [cf. *Tableau n°2*]. Les **15 dernières salles de classe ont toutes été construites en matériaux précaires**, c'est-à-dire à base de banco. Les populations de ces villages ont elles-mêmes financé la construction de ces salles de classe. La réalisation de plus d'une vingtaine de salles de classe par les populations témoigne de l'intérêt que celle-ci accorde à la scolarisation de ses enfants.

Le nombre de salles de classes en construction précaire représente encore 42 % des salles de classes existantes. De même, certaines salles de classes, construites en semi-dur, nécessitent d'être

consolidées. **La commune de Baédiam a besoin d'un programme de réhabilitation de ces infrastructures et de ses équipements.**

II.1.1.2- Le niveau de scolarisation :

L'effectif des élèves inscrits en 1999 - 2000 s'élève à 1 210 élèves répartis dans 36 classes et 37 niveaux pédagogiques.

Confronter le nombre de classes au nombre d'inscrits permet d'établir qu'il y a en moyenne **34 élèves par classe**. Ce nombre varie entre 16 élèves par classe à *Goudiowol I* et 75 élèves par classe à *Kankou*. Mais la moyenne reste toutefois inférieure aux normes préconisées par la direction de l'enseignement fondamental (40 élèves par classe).

Le nombre de filles inscrites dans les différentes écoles de la commune s'élève à 591 filles, c'est-à-dire à **48,8 % de l'effectif total** des élèves inscrits cette année. Comparé au taux de l'ensemble de la *Wilaya* du *Guidimakha* (47 %), ce taux montre que la scolarisation des filles de la commune de *Baédiam* est importante. Cette augmentation de la scolarisation des filles est le résultat des efforts que les pouvoirs publics et la direction de l'enseignement fondamental ont déployés pendant plusieurs années.

La Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental (D.R.E.F.) a mis à la disposition des écoles de la commune **25 enseignants** au cours de l'année scolaire 1999 - 2000, soit en moyenne deux enseignants pour trois classes, et **un enseignant pour 49 élèves**. Ce nombre d'enseignants par classe reste faible et a des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement dispensé. En réalité, cette insuffisance est liée au décalage qui a existé entre les orientations politiques impulsées par l'Etat depuis 1989 - « l'éducation pour tous » - et la mise à disposition des moyens humains pour les mettre en application. Aujourd'hui, pour faire face à cette carence et par soucis d'améliorer la qualité de la scolarisation dans le *Guidimakha*, **la D.R.E.F. encourage le regroupement des écoles.**

Pour poursuivre leur cursus scolaire après l'école fondamentale, les élèves peuvent se rendre d'abord au collège puis au lycée de *Sélibaby* et ensuite à l'université de *Nouakchott* ou à l'étranger. Les enquêtes ne précisent pas le détail mais ont permis de recenser 58 élèves au collège et au lycée de *Sélibaby* et 16 étudiants à *Nouakchott* et à l'étranger [cf. *Tableau n°2*].

Synthèse de l'analyse du secteur « éducation »

Des atouts
<ul style="list-style-type: none">* La population est décidée à améliorer la qualité de la scolarisation de leurs enfants.* 1 210 enfants scolarisés en 1999 - 2000, dont 48,8 % de filles.* 14 écoles fonctionnelles dans des villages fixes.* 21 classes construites en semi-dur.* Les migrants sont volontaires pour apporter un appui dans ce secteur clef.
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none">☛ Un village fixe et isolé (<i>Dara Salam</i>) sans infrastructure scolaire.☛ Des infrastructures scolaires en mauvais état et 15 classes construites en matériaux précaires.☛ Un manque d'équipement généralisé et des cantines scolaires mal gérées.☛ Des enseignants en nombre insuffisant.☛ Des familles semi-nomades encore désintéressées par l'éducation de leurs enfants.☛ Une multiplication et une dispersion des localités.☛ Un difficile regroupement des écoles lié aux relations inter-villageoises.

Tableau n°3 : Les infrastructures publiques de la santé

Code	Localités	Poste de Santé	Infirmier Médico-Social	Accoucheuse Rurale	Unité Sanitaire de Base	Dépôt pharmaceutique	Centre de Santé fréquenté (dist. en kms)
18600	Baédiam	1	1	1		1	
18601	Chikata			1	1 Agent Ver de Guinée		Baédiam (10)
18602	Chiyé I				1 Agent Ver de Guinée		Melgué (8)
18603	Chiyé II						Melgué (5)
18604	Dara Salam						Melgué (9)
18605	Goudiowol I			1			Sabouciré (14)
18606	Goudiowol II						Sabouciré (14)
18607	Goudiowol III						Sélibaby (33)
18608	Hairé Soulé						Melgué (18)
18609	Hassi Amar			1	1 Agent Ver de Guinée		Baédiam (12)
18610	Hel Soukabé			1			Tissy - Mali (1,5)
18611	Kankou			1	1 Agent de Santé Comm.		Baédiam (13)
18612	Kéleyla				1 Agent Ver de Guinée		Baédiam (7)
18613	Kitane			1	1 Agent Ver de Guinée		Baédiam (10)
18614	M'Baghdé						Baédiam (12)
18615	Méden Boubou			1			Sélibaby (33)
18616	Melgué				1 Agent de Santé Comm.	1	Sélibaby (58)
18617	Mesgoul				1 Agent Ver de Guinée		Baédiam (12)
18618	Sédelmé			1	1 Agent de Santé Comm.		Sélibaby (28)
18619	Tablinké						Baédiam (22)
18620	Wadnage				1 Agent de Santé Comm.		Sabouciré (20)
Total		1	1	9	4 A.S.C. 6 A.V.G.	2	

II.1.2- La santé :

II.1.2.1- Les infrastructures et le personnel de santé :

L'**unique poste de santé** de la commune est situé à **Baédiam**. Il a été construit en 1994 avec l'appui financier et technique des migrants et des *Peace Corps* (*Corps de la Paix*).

Ce poste de santé est doté d'un **dépôt pharmaceutique** qui est géré par l'unique **infirmier** de la commune.

Par ailleurs, la Direction Régionale des Actions Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) a formé, entre 1987 et 1997, **quatre Agents de Santé Communautaire** (A.S.C.) à *Kankou, Melgué, Sédelmé* et *Wadnage*. Ces agents ont tous appris à repérer les symptômes fondamentaux, à pratiquer les gestes importants et à déterminer la posologie de base. Ils peuvent ainsi prescrire les médicaments en cas de crises de paludisme, de diarrhées, de problèmes de toux ou de plaies superficielles. Dans la commune, il y a aussi **six Agents de suivi du Ver de Guinée** (A.V.G.)⁵ basés dans les villages de *Chikata, Chiyé I, Hassi Amar, Kéleyla, Kitane* et *Mesgoul* (cf. Tableau n°3). Tous ces agents disposent d'une trousse de médicaments pour pouvoir effectuer les premiers soins.

Enfin, les enquêtes ont recensé **dix accoucheuses traditionnelles** qui n'ont pas été formées par les services de la D.R.A.S.S. mais qui, en l'absence de maternité, sont les seules capables d'assurer les accouchements dans la commune.

Le village de **Melgué**, deuxième gros bourg de la commune, n'est doté que d'un Agent de Santé Communautaire et d'un dépôt pharmaceutique.

II.1.2.2- Un poste de santé pour vingt et un villages ?

Le **poste de santé de Baédiam draine** la population environnante dans un rayon de près de quinze kilomètres : ainsi, les habitants de huit localités fréquentent ce centre, ce qui représente 2 418 habitants qui s'ajoutent au 1 900 que compte *Baédiam*, soit **50 % de la population** totale de la commune (cf. Tableau n°3). A ceux-là, il faut aussi ajouter les transhumants et les habitants des localités maliennes voisines (*Leya* et *Nahali*).

L'**Unité Sanitaire de Base de Melgué** donnent les premiers soins aux habitants de trois localités - *Chiyé I, Chiyé II* et *Dara Salam* - situées dans un rayon compris entre 5 et dix kilomètres, et à ceux de *Hairé Soulé* située à 18 kilomètres (soit 1 074 habitants).

Pourtant, les habitants de *Melgué* eux mêmes fréquentent le **dispensaire ou l'hôpital de Sélibaby**, distant de 58 kilomètres. C'est aussi le cas des habitants de *Goudiowol III, Méden Boubou* et *Sédelmé* qui, faisant fi de la longueur du trajet (une trentaine de kilomètres), peuvent profiter des véhicules qui relient quotidiennement *Baédiam* et *Melgué* au chef-lieu de région. Ainsi, près de 1 800 habitants de la commune se rendent à *Sélibaby* pour se soigner.

Enfin, trois localités - *Goudiowol I, Goudiowol II* et *Wadnage*, soit plus de 1 000 habitants - s'adressent au **poste de santé de Sabouciré**, gros bourg situé à moins de vingt kilomètres dans la commune voisine de *Khabou*.

Seule les habitants de *Hel Soukabé*, située au bord de l'oued *Karakoro*, frontière entre la Mauritanie et le Mali, s'adressent à *Tissy*, village malien à portée de marche (1 km).

Si l'on excepte ce dernier cas, il y a donc **trois postes de santé**, ceux de *Baédiam*, de *Sabouciré* et de *Sélibaby*, qui sont **fréquentés par la population de la commune**. Ces trois postes de santé sont très éloignés des localités de la commune et les temps de transport sont souvent rallongés par l'état de pistes complètement détériorées et devenues peu praticables. Mais **les localités les plus défavorisées** de la commune restent celles situées au sud,

⁵ Au total, douze localités de la commune de *Baédiam* ont été touchées par le Programme National de Lutte Contre le Ver de Guinée, lancé en 1995 par l'Etat mauritanien en partenariat avec l'UNICEF. Aujourd'hui le taux prévalence du ver de Guinée a fortement diminué.

Tableau n°4 : Les ressources en eau de la commune de Baédiam

Code	Localités	Réseau		Forages		Puits		Micro-Barrage	Autres
		Date	Nbre. Borne	Pompe	Fermé, Pompe cassée	Contre puits	Puits	Date	Puisards, Marigots
18600	Baédiam			1		1	9		Oui
18601	Chikata				1 fermé		1		
18602	Chiyé I			1	1 fermé				
18603	Chiyé II				1 cassée		1		
18604	Dara Salam								
18605	Goudiowol I					1	1		
18606	Goudiowol II								Oui
18607	Goudiowol III								Oui
18608	Hairé Soulé								
18609	Hassi Amar			1			1		
18610	Hel Soukabé						Puits de Tissy		Oui
18611	Kankou				1 fermé	1			
18612	Kéleyla					1			
18613	Kitane					1			
18614	M'Baghdé					1			
18615	Méden Boubou								Oui
18616	Melgué			2	1 cassée		8	1991	
18617	Mesgoul						1		
18618	Sédelmé			1		1			
18619	Tablinké						1		
18620	Wadnage				1 cassée	1			
Total				6	6	8	23	1	

Wadnaga, Tablinké, Méden Boubou, Goudiowol III et Hairé Soulé, et celles du sud-est, Melgué, Dara Salam, Chiyé I et Chiyé II - c'est-à-dire 3 264 habitants, soit 40 % de la population communale - qui doivent parcourir **plus de quinze kilomètres** pour avoir accès au poste de santé de Sabouciré ou de Baédiam.

Synthèse de l'analyse du secteur « santé »

Des atouts
<ul style="list-style-type: none"> * Un poste de santé fonctionnel à Baédiam. * Quatre Agents de Santé Communautaire (A.S.C.) opérationnels. * Six Agents de suivi du Ver de Guinée formés et encadrés. * Deux dépôts pharmaceutiques fonctionnels à Baédiam et à Melgué. * Dix accoucheuses rurales.
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Des infrastructures sanitaires insuffisantes (en nombre et en qualité d'équipement). ☛ Des localités très éloignées des postes de santé (souvent 10 kms, parfois plus de 20 kms). ☛ Un enclavement chronique : les pistes sont difficilement praticables (not. en hivernage). ☛ Un manque de médicaments dans les dépôts pharmaceutiques et dans les U.S.B. ☛ Des A.S.C. et des accoucheuses rurales pas toujours bien formés.

II.1.3- Les ressources en eau :

La commune de Baédiam est située dans la province hydrogéologique dénommée *Mauritanides* et qui se caractérise par la présence d'aquifères dits « discontinus ». Les débits obtenus au niveau de ces aquifères sont généralement faibles, et les eaux sont souvent de mauvaise qualité, présentant d'importants taux de salinité.

La commune dispose des points d'eau suivants :

- **6 forages équipés en état de fonctionner** (5 localités, 3 983 habitants).
- **6 forages non fonctionnels** (4 fermés et 2 équipés de pompes cassées).
- **8 contre-puits** (dont 6 autres localités représentant 2 439 habitants).
- **23 puits villageois ou maraîchers** (dont 4 autres localités représentant 1 133 habitants).
- **1 barrage** (au nord de Melgué) utilisé pour l'abreuvement du bétail et la pisciculture.

II.1.3.1- L'eau de consommation quotidienne :

Les infrastructures hydrauliques mentionnées ci-dessus ont été financées par les villageois souvent appuyés par les migrants, le fonds régional de développement, le projet de développement du Karakoro et surtout le projet d'hydraulique villageoise et pastorale du *Guidimakha* (1989-1993).

Six localités de la commune sont sans point d'eau. Il s'agit de *Dara Salam*, *Goudiowol II*, *Goudiowol III*, *Hairé Soulé*, *Hel Soukabé* (dont les habitants vont puiser de l'eau dans les puits de *Tissy* situés à 1 kilomètre, côté malien) et *Méden Boubou*. Ces localités s'approvisionnent en eau le plus souvent insalubre à partir de **puisards traditionnels** creusés dans le lit des oueds ou dans les marigots. **Ces six localités totalisent 937 habitants**, soit 11 % de la population totale de la commune. Ce sont les mêmes villages qui n'ont pas d'école et qui perpétuent les modes de vie semi-nomade dans des campements d'élevage et d'agriculture.

Il arrive fréquemment que la population des localités disposant de points d'eau continue à utiliser les puisards traditionnels : cela est dû essentiellement à l'**insuffisance des équipements**, aux **faibles débits** et aux **forts taux de salinité** de la majorité des sources existantes (c'est le cas de six forages recensés). Mais c'est le village de Baédiam qui doit le plus faire face à ces difficultés : le village ne dispose pas de sources d'eau potable en nombre suffisant et cette contrainte oblige cha-

que année les femmes à creuser des puisards dans les lits des différents oueds à côté du village, notamment dans l'oued *Karakoro*.

L'ensemble de **ces points d'eau constituent l'un des principaux vecteurs de maladies** dans les villages de la commune, et notamment des diarrhées qui sont généralisées en période d'hivernage, du ver de Guinée et de la bilharziose. La moitié des villages ont été touchés par la campagne d'éradication du ver de Guinée lancée depuis 1994 par l'Etat mauritanien en partenariat avec l'UNICEF. **La population, à cette occasion, a été fortement sensibilisée sur les effets liés à la consommation des eaux de surface** et sur l'utilisation des filtres qui leur sont distribués chaque année. Aujourd'hui les taux de prévalence de ces maladies ont considérablement diminués mais celles-ci n'ont pas disparu.

Aujourd'hui, **le taux de couverture des besoins en points d'eau moderne** de la commune est très faible. Ce taux de couverture, estimé **entre 20 et 30 %**, a été calculé sur la base des normes définies par la Direction de l'Hydraulique qui supposent que toute localité dont la population est supérieure ou égale à 150 hab. doit disposer d'un points d'eau moderne.

II.1.3.2- L'eau agricole :

La commune dispose également d'un **barrage de retenue d'eau** réalisé avec l'appui du G.R.D.R. en 1991. Ce barrage, proche de *Melgué*, devait être une propriété commune à cinq localités (*Melgué, Chiyé I, Chiyé II, Kankou* et *Chikata*). Il était destiné à des cultures de décrue, mais suite aux mésententes entre les habitants de ces localités, les autorités administratives ont décidé d'interdire son défrichement. Il est actuellement utilisé pour l'abreuvement du bétail et pour la pêche.

Pendant l'hivernage, **l'abreuvement du bétail** s'effectue au niveau des **nombreux oueds** déjà mentionnés. Pendant les saisons sèche et chaude, ce sont les **puisards traditionnels** réalisés dans les lits de ces principaux oueds - et notamment dans le *Karakoro* - qui assurent cet approvisionnement. Cela pose d'ailleurs **un problème de cohabitation entre les éleveurs**, locaux et transhumants, **et les agriculteurs** qui convoitent les mêmes espaces (notamment le *Karakoro*) pour des activités différentes et incompatibles. Dès lors, les conflits liés aux difficultés d'accès aux points d'eau se multiplient entre ces deux catégories d'acteurs.

Synthèse de l'analyse du secteur « hydraulique »

Des atouts
<ul style="list-style-type: none"> * La réalisation de 37 points d'eau fonctionnels dans quinze localités dans le cadre de plusieurs projets de développement depuis dix ans. * Un potentiel important en eau de surface qui devrait permettre de satisfaire l'abreuvement du bétail.
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Un taux de couverture des besoins en points d'eau moderne très faible (entre 20 et 30 %). ☛ Un contexte hydrogéologique extrêmement contraignant (faibles débits théorique des nappes, aquifères discontinus à l'origine de forts taux de salinité). ☛ Six localités ne disposent d'aucun points d'eau. ☛ De nombreux points d'eau ne sont pas fonctionnels (six forages fermés). ☛ Des maladies vectorielles sont directement liées à la consommation des eaux insalubres.

⁶ Sont considérés comme point d'eau modernes les puits cimentés, les contre-puits et les forages, exploités ou non, qui fournissent une eau dont la conductivité (salinité) est inférieure ou égale à 1 500 µs/cm (in *L'approvisionnement en eau dans le Guidimakha*, Rapport d'étude, G.R.E.T., 2000).

Tableau n°5 : Les activités agricoles dans la commune de Baédiam

Code	Localités	Evolution de la prod. 1989-1999	Zones de cultures pluviales (diéri)	Zones de cultures de décrue (falo)	Maraîchage		Problèmes rencontrés
					Date	Surface (en m ²)	
18600	Baédiam	?	Kagnagol, Doubéli, Wawra-khé, Parawolo, Keybané; Goufré, Sina, Guarouwalé	Karakoro	1984	10 136	Clôture, eau, grillage
18601	Chikata	En baisse		Karakoro			Clôture, érosion, matériel horticole, eau
18602	Chiyé I	En baisse	Kagnagol, Zénabé Chiyé	Karakoro	1997	2500	Matériel agr i., prod. phyto., clôture
18603	Chiyé II	En baisse	Kagnagol, Salkha	Karakoro	1996	10 000	Eau, produits phyto.
18604	Dara Salam	?	Diongo Gnawa	Karakoro			
18605	Goudiowol I	En baisse	Oued Goudiowol ⁷		1986	21 000	Clôture, eau, matériel agricole
18606	Goudiowol II	En baisse	Cf. Goudiowol I		1999	100	Produits phyto.
18607	Goudiowol III	En baisse	Chelkhé Kéleyla	Karakoro			Clôture, prod. phyto.
18608	Hairé Soulé	En baisse	Kagnagol, Salkha				Eau, charrue, manque de terres
18609	Hassi Amar	?	Goufré, Roumdé, Katamané, Chelkhé, Wawra-khé		1988	3 600	Eau, produits phytosanitaires
18610	Hel Soukabé	?	Nakhaïlé, Kola	Karakoro	1994	400	Clôture, puits maraîcher, matériel agricole
18611	Kankou	En baisse	Salkha, Erew, Kola	Karakoro	1995	2 100	Eau, clôture, prod. phyto, érosion
18612	Kéleyla	En baisse	Gnarouwalé, El Hara, Mouzeirigué, Chelkha, Goufré		1995	10 000	Clôture, prod. phyto.
18613	Kitane	En baisse	Parawolo, Chelkha, Roumdé		1994	100	Clôture, prod. phyto.
18614	M'Baghdé	?	Guddé Fallé, Mouzeirigué, Lakhsoumé		1994	2 250	Clôture, matériel agr i., prod. phyto.
18615	Méden Boubou	En baisse	Chelkha, Kola, Ouad Loudeyé		1997	1 200	Clôture, puits maraîcher, matériel agr i.
18616	Melgué	En baisse	Hamdallaye, Sabou Allah, Nissaly, Hardambé, Hamarabé, Katawal, Thilouki, Kagniel Pobby, Séno	Karakoro, Lawbiya, Bely Poury, Boussiry, Diourom, Sibis-saba, Boulot Nay	1981	12 000	Clôture, puits maraîcher, matériel agr i.
18617	Mesgoul	En hausse	Parawolo, Kola, Chelkha, Sina	Karakoro	1995	2 500	Clôture, puits maraîcher, matériel agr i.
18618	Sédelmé	?	Toudou, Lakhaboré, Sina, Oulou Dioulé		1996	1 500	Clôture, puits maraîcher, matériel agr i., érosion
18619	Tablinké	En baisse	Tablinké, Kéleyla, Lazbaa, Sina, Kalamengué, Roumdé		1996	62	Clôture, puits maraîcher, matériel agr i.
18620	Wadnaga	En hausse	Louad Cheleikha, Chelkha Khavo		1997	600	Clôture, puits maraîcher, matériel agr i., érosion

⁷ Les terres qui jouxtent l'oued Goudiowol et qui ont les appellations suivantes - Goufré, Gansoyerakhé, Samba Douwo, Billa Sina, Diomba Lakhé, Sonna Lathé, Coutou Signa, Foulan Goupou, Kéleyla, Iamparawolé – appartiennent aux soninké de Goudiowol I mais sont mises en valeur par les hab. de Goudiowol I et de Goudiowol II.

II.2- Les activités économiques :

II.2.1- L'agriculture et la pratique récente du maraîchage :

II.2.1.1- *Les types de sol* :

La commune de *Baédiyam* est caractérisé par la présence des types de sols suivants :

- Des sols jeunes peu évolués d'apport de la famille des alluvions sableuses à sablo-argileuses. Ce type de sol se rencontre au niveau de **la vallée du Karakoro**, qui constitue **l'unique zone de cultures de décrue**.
- Des sols à hydromorphie totale sur alluvions argileuses. Ce type de sol existe au niveau du terroir appelée **Kagnagol** à côté de *Melgué*, **zone de fortes potentialités agricoles**.
- Des sols bruns ondulés, latéritiques et modérément profond; composés de limons sableux (sols ferrugineux tropicaux). Ils sont localisés au centre, à l'ouest et au sud-ouest de la commune, autour des localités suivantes : *Goudiowol I, Goudiowol II, Goudiowol III, Méden Boubou, Wadnage, Tablinké* et *Haïré Soulé*. Cette zone décèle **de fortes potentialités pastorales** mais les sols propices à l'agriculture se trouvent au niveau des principaux oueds.
- Des sols ferrugineux tropicaux non lessivés de la famille du sable quartzeux calibrés. Seules les localités de *Sédelmé* et *M'Baghdé* sont situées dans cette zone. Cette zone se caractérise par **l'importance de ces potentialités pastorales**.
- Des lithosols (sols très peu évolués et constitués de fragments mécaniques provenant de la roche mère sous-jacente) assez profonds, fortement ondulés avec sable sec et mince. Ce type de sol est localisé au centre, au sud, au nord et l'ouest de la commune, autour de *Chiyé I, Chiyé II, Dara Salam, Chikata, Kankou, Kéleyla, Kitane, Hassi Amar, Baédiyam* et *Mesgoul*. Cette zone est caractérisée par la **faiblesse de ses potentialités agricoles**.

II.2.1.2- *Les cultures céréalières* :

Du fait de l'importance du réseau hydrographique dense et des types de sol essentiellement argilo-sableux, **la pratique de l'agriculture est facilitée**. Les cultures céréalières se font dans **trois zones de culture** :

- **Le walo**, zone de cultures de décrue au niveau du *Karakoro*.
- **Le falo**, zone de cultures de décrue, au niveau des bas-fonds inondables et proches des berges des marigots et des oueds.
- **Le diéri**, zone de cultures sous pluie au niveau des hautes terres d'interfluves.

Chaque localité possède de vastes superficies de terres agricoles (cf. *Tableau n°5*) :

- **L'oued Karakoro** constitue l'unique zone de **cultures de décrue (walo)**. Les habitants de dix villages - *Baédiyam, Chikata, Chiyé I, Chiyé II, Dara Salam, Goudiowol III, Hel Soukabé, Kankou, Melgué* et *Mesgoul* - pratiquent ce type de culture. Ils cultivent le maïs, le sorgho, la patate douce, l'arachide, le gombo, le niébé, la courge et l'oseille de Guinée.

Les autres oueds sont exploités **en cultures sous pluie (diéri)**. Les spéculations cultivées sont le sorgho, le petit mil, l'arachide, le gombo, le niébé, la courge et l'oseille de Guinée :

- **L'oued Goudiowol** (appelé aussi *Loudeye* par les maures) est exploité par les habitants de *Goudiowol I, Goudiowol II, Goudiowol III, Méden Boubou, Wadnage* et *Tablinké*.
- **L'oued Kagnagol** est exploité par les habitants de *Baédiyam, Chiyé I, Chiyé II* et *Haïré Soulé*.
- **L'oued Hamdallaye** est exploité par les habitants de *Melgué*.
- **L'oued Doubeli** (appelé aussi oued *Chikata*) est exploité par les habitants de *Baédiyam*.
- **L'oued Wawrakhé** est exploité par les habitants de *Baédiyam* et *Hassi Amar*.
- **L'oued Gouffré** (ou *Tijiritt*) est exploité par les habitants de *Sédelmé, M'Baghdé* et *Mesgoul*.
- **L'oued Kitane** (appelé aussi *Gouffré* au niveau de *Baédiyam*) est exploité par les habitants de *Baédiyam, Hassi Amar, Kéleyla* et *Kitane*.

Toutes les localités font des **cultures sous pluie au niveau des bas-fonds** des oueds et de leurs affluents (**Falo**). Onze localités ne font pas de culture de décrue car elles sont très éloignées du *Karakoro* : *Goudiowol I*, *Goudiowol II*, *Hairé Soulé*, *Hassi Amar*, *Kéleyla*, *Kitane*, *M'Baghdé*, *Méden Boubou*, *Sédelmé*, *Tablinké* et *Wadnaga*.

Les productions céréalières au niveau des différentes localités sont difficilement quantifiables, et notamment du fait de la variabilité de l'instrument de mesure de référence (mouds de 3 ou 4 kgs, corbeilles par personnes, par famille ou par village). Mais les enquêtes tendent à souligner qu'**elles ne permettent pas de satisfaire les besoins des familles**.

La pratique des cultures de décrue au niveau du *Karakoro* a accéléré la destruction de son couvert végétal. En effet le **Karakoro**, jadis peuplé essentiellement de rônèraies est devenu une vaste étendue sans végétation. **Le défrichement de cette zone**, qui était l'une des dernières réserves forestières de la *Wilaya* (avec celles des communes de *Khabou*, de *Wompou* et de *Arr*), s'explique notamment par les conséquences catastrophiques des années de sécheresse sur les rendements agricoles au niveau des anciennes zones de cultures (le *diéri*) qui ont conduit les populations à chercher des sites de cultures leur permettant de sécuriser leur production agricole. Ils se sont orientés pour la plupart vers les terres du *Karakoro*, mais pour certains vers **les ouvrages d'aménagement hydrauliques** sur les oueds importants.

Ainsi, les habitants des cinq localités de la commune (*Melgué*, *Kankou*, *Chikata*, *Chiyé I* et *Chiyé II*) qui ont bénéficié de la **réalisation du barrage de retenue d'eau en 1991**, devaient initialement y pratiquer des cultures de décrue. Mais ce site - dont la superficie agricole de la cuvette, estimée à 261 hectares, aurait pu permettre d'augmenter les productions agricoles - a finalement été déclaré « forêt classée » par les autorités administratives de la *Wilaya* suite aux difficultés liées à son partage entre les localités bénéficiaires.

Les habitants de *Kéleyla* et de *Kitane* ont bénéficié en 1996 des **aménagement de lutte anti-érosive** qui ont été réalisés par le G.R.D.R. en amont de l'oued *Kitane*. Ces aménagements ont permis d'augmenter les surfaces cultivées (19 ha) et les rendements.

Enfin, les habitants du village de *Baédiam* s'organisent depuis 1997 pour réaliser **un barrage de décrue** au niveau des oueds de *Kitane* et *Wawrakhé*. Les villageois sont en contact permanent avec les ressortissants migrants en France. L'étude technique de ce barrage a été réalisée et le montage du projet se fait avec l'appui du G.R.D.R. Il est attendu la mise en valeur d'une superficie de 110 hectares.

II.2.1.3- Les cultures maraîchères :

Les cultures maraîchères ont été introduites dans la commune en 1981 à *Melgué* (cf. *Tableau n°5*). Le projet de mise en valeur du *Karakoro* (qui a débuté en 1983-1984), avait pour premier objectif d'appuyer plusieurs coopératives maraîchères. Les habitants de *Baédiam*, de *Goudiowol I* et de *Hassi Amar* se sont lancés dans cette activité. A partir de 1994, **la pratique du maraîchage s'est généralisée** dans la quasi totalité des villages de la commune, donnant aujourd'hui naissance à une importante dynamique associative. Les services de la Délégation du M.D.R.E. et de la cellule du G.R.D.R., basés à *Sélibaby*, ont assuré à cette époque l'appui technique de ces coopératives.

Actuellement, **seules quatre localités ne font pas de cultures maraîchères** : *Chikata*, *Dara Salam*, *Hairé Soulé* et *Goudiowol III*. La première localité a arrêté son activité devant la difficulté chronique d'accès à l'eau (un puits), tandis que les trois dernières sont des campements d'élevage peuls dans lesquels la population garde encore des pratiques nomades.

La superficie maraîchère mise en valeur au niveau de la commune est estimée à 8 hectares dans les enquêtes. Celle-ci est certainement largement surévaluée et correspond davantage aux potentialités à l'échelle de la commune. De même, la production est difficilement chiffrable car très variable d'une année sur l'autre. Mais **les rendements restent faibles** et elle est pour l'instant essentiellement destinée à l'**auto consommation**.

Tableau n°6 : Les activités d'élevage dans la commune de Baédiam

Code	Localités	Ovins	Bovins	Caprins	Total	Zones de pâturage	Sources d'abreuvement	Problèmes rencontrés
18600	Baédiam	500	2 500	700	3 700	Paraolé, Sina, Roundé	Karakoro, marigots	Parc de vaccination, maladies
18601	Chikata	940	710	840	2 490	Louad Chikata	Karakoro, puits pastoraux	Eau polluée, parc de vaccination, maladies
18602	Chiyé I	1 000	200	600	1 800	Zénabé, Louad	Karakoro	Eau polluée, parc de vaccination
18603	Chiyé II	1 200	2 060	700	3 960	Hamdallaye, Louad	Marigot	Pression pastorale, maladies, parc de vac.
18604	Dara Salam	400	700	300	1 400	Hardambé, Hamdallaye	Barrage de Melgué	Eau, maladies
18605	Goudiowol I	50	120	200	370	Gansoirakhé, Billajmin	Puits pastoraux	Eau, manque d'agents vétérinaires
18606	Goudiowol II	400	893	200	1 493	Windé Boboré, Kagnangol	Puits pastoraux	Eau, maladies
18607	Goudiowol III	200	1 000	250	1 450	Hairé Soulé	Puits pastoraux, puisards	Pâturages < terres agricoles, maladies
18608	Hairé Soulé	100	3 000	50	3 150	Hamdallaye, Bodowol, Hairé	Puisards	Eau, maladies
18609	Hassi Amar	30	10	70	110	Roundé, Chelkha	Forage	Maladies, animaux sauvages
18610	Hel Soukabé	50	20	250	320	Limsab	Karakoro, Marigot	Maladies, eau polluée
18611	Kankou	100	100	300	500	Au nord de Hel Soukabé	Marigot	Maladies
18612	Kéleyla	200	50	150	400	Haara Soutérané	Puisards	Parc de vaccination, maladies
18613	Kitane	20	10	30	60	Nakhbert, El Moumné	Puisards	Maladies
18614	M'Baghdé	97	27	197	321	Guddé Falé, Mouzeïrigué	Marigot	Parc de vacc., pression pastorale (rackel)
18615	Méden Boubou	10	40	40	90	Kalamengué, Chelkha	Puisards	Maladies
18616	Melgué	700	2 400	500	3 600	Louad (janv-juil), diéri (hiv.)	Karakoro, barrage, marigot	Maladies
18617	Mesgoul	100	80	150	330	Paralo	Puisards	Maladies
18618	Sédelmé	40	20	60	120	Banboukhou	Marigot, puisards	Maladies, eau
18619	Tablinké	200	70	200	470	Khawza, à l'est de Kéleyla	Puits pastoraux (à 6 kms)	Maladies
18620	Wadnage	150	200	250	600	Kedett Billajin	Puits pastoraux	Maladies, eau
	Total	6 487	14210	6 037	26734			

Les potentiels agricoles de la commune de *Baédiam* sont très nombreux, mais très peu exploités. Même si elle constitue l'activité la plus importante - elle concerne plus de 90 % de la population - il est courant de parler d'agriculture de subsistance, car **les contraintes demeurent très importantes** (cf. tableau de synthèse ci-dessous).

Synthèse de l'analyse du secteur « agriculture et maraîchage »

Des atouts
<ul style="list-style-type: none"> ✱ Un potentiel très important en terres cultivables. ✱ L'agriculture constitue l'activité principale de la population. ✱ Deux campagnes agricoles au niveau de 10 localités (culture sous pluie et de décrue) le long du <i>Karakoro</i>. ✱ Une pluviométrie annuelle moyenne parmi les plus importantes du pays et de des potentialités nombreuses en mobilisation des eaux de surface (aménagements hydrauliques). ✱ La pratique généralisée du maraîchage dans 17 localités.
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Des productions agricoles insuffisantes. ☛ Une érosion incontrôlée des terres agricoles fertiles au niveau du <i>diéri</i> (ruissellement des eaux de pluie dense et rapide) et une surexploitation des terres humides du <i>Karakoro</i>. ☛ Le manque de matériel agricole et de produits phytosanitaires. ☛ La divagation anarchique des animaux des éleveurs locaux et transhumants (protection des champs et des parcelles maraîchères) qui créé des conflits avec les agriculteurs. ☛ Le manque de maîtrise des techniques culturales (surtout pour le maraîchage). ☛ Le manque de points d'eau (notamment de puits maraîchers). ☛ Des circuits de commercialisation des produits maraîchers inexistant.

II.2.2- L'élevage :

L'élevage constitue **la seconde activité traditionnelle** de l'essentiel des localités de la commune. Il n'existe aucun recensement récent de l'effectif du cheptel de la commune. Celui-ci s'élèverait selon les enquêtes (cf. *Tableau n°6*) à 26 734 têtes (bovins, ovins et caprins)⁸. Mais ce chiffre, qui a été obtenu sur déclaration des populations, doit être considéré avec beaucoup de prudence car il est susceptible d'avoir été sous-estimé par des éleveurs pour lesquels la taille de leur cheptel est souvent un sujet tabou.

Cette **activité** est avant tout **traditionnelle** pour les pasteurs peuls et maures. Certains ont d'ailleurs conservé un mode de vie semi-nomade et partent en transhumance vers le sud pendant les saisons sèche et chaude (janvier-juillet). Mais la possession de bétail demeure encore **une garantie de prestige** pour toutes les communautés et elle est même devenu **une des formes les plus pratiquées de thésaurisation** (chaque animal représente une liasse de « billets de banque sur pieds »). Les plus riches achètent des jeunes veaux (système d'épargne...) qu'ils revendent quelques années après avec une plus-value importante (... avec intérêts). Et il arrive fréquemment que des troupeaux entiers propriété des soninké sédentaires soient gardés par des bergers peuls des campements semi-nomades sus-mentionnés.

⁸ Au niveau du département de *Sélibaby*, les services de la délégation du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement estimaient l'effectif total du cheptel à 342 000 têtes (bovins, ovins - caprins), soit à peu près trois bêtes par habitants (118 222 hab. selon le R.A.N.V.E.C. 1998). L'estimation de l'effectif du cheptel de la commune de *Baédiam* se situe dans cette moyenne.

La commune de *Baédiam* dispose **des potentialités agro-pastorales parmi les plus importantes de la Wilaya**. En effet, chaque année, elle fait partie des premières communes à recevoir les pluies de début de l'hivernage et est toujours l'une des dernières réserves de pâturages. La commune compte d'ailleurs **plusieurs sources d'abreuvement** pour le bétail dont la plus importante, l'oued *Karakoro*, ne tarit jamais complètement d'un hivernage à l'autre. Elle est donc pour cette raison la destination principale des transhumants à la recherche de ces pâturages abondants, qui arrivent dès le mois de janvier en provenance du nord de la *Wilaya* et des régions du *Gorgol*, de l'*Assaba* et du *Tagant*. Certains s'installent et d'autres continuent vers le Mali. Le mouvement inverse qui voit ces transhumants remonter vers le nord est souvent signalé dès la fin du mois de juillet. Ainsi, toute l'année, le bétail en transhumance ajouté au cheptel de la commune exerce **une pression pastorale importante sur les terres communales** et le surpâturage est à l'origine de l'accélération de la destruction du couvert végétal ligneux et herbacé.

Le passage plus ou moins long de ces animaux, au début et à la fin de l'hivernage, dans les zones utilisées aussi à des fins agricoles, est souvent à l'origine de **plusieurs conflits entre les éleveurs et les agriculteurs**. Et sur les berges du *Karakoro*, avec la deuxième campagne de cultures (*falo, walo*), ces conflits sont prolongés jusqu'à la fin du mois de mars.

D'ailleurs, l'activité d'élevage, malgré l'abondance des pâturages et des sources d'abreuvement, reste confrontée à **plusieurs difficultés** parmi lesquelles le manque d'équipement pour les vaccinations semble être la plus contraignante (cf. tableau de synthèse ci-dessous).

Synthèse de l'analyse du secteur « élevage »

Des atouts
<ul style="list-style-type: none"> ✱ Des pâturages abondants ✱ Une pluviométrie annuelle moyenne parmi les plus importantes du pays. ✱ L'existence de plusieurs sources d'abreuvement dont la principale, le <i>Karakoro</i>. ✱ Un cheptel important (26 734 têtes) certainement sous-dimensionné.
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Des pâturages surexploités et un couvert végétal de plus en plus dégradé dus à une pression pastorale forte exercé par le cheptel transhumant qui vient s'ajouter au cheptel communal pendant au minimum six mois (janvier-juillet). ☛ Les mouvements de transhumance d'orientation méridienne s'étalent sur plusieurs mois et créent chaque années des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs au début (semis) et à la fin (récolte) de la campagne agricole (absence de politique de gestion des terroirs). ☛ Le manque d'infrastructures vétérinaires (parc de vaccination, pharmacies), de médicaments vétérinaires, et d'agent vétérinaire(bien formé et qui soit affecté dans la commune). ☛ La pollution des eaux au niveau des sources d'abreuvement.

II.2.3- L'exploitation des ressources naturelles :

Comparé aux autres communes de la région, la commune de *Baédiam* est caractérisée par son fort potentiel en ressources naturelles. Le paysage végétal naturel est ainsi composé :

- Des rôneraies au niveau du *Karakoro*.
- Des doums autour de *Melgué*.
- Des gommiers au centre, au sud et à l'ouest (*Wadnage, Goudiowol...*).
- Des baobabs, essentiellement au sud et au sud-ouest (*Chiyé...*).
- Des jujubiers dans la zone de *Hassi Amar* et *Kéleyla*.

Les ressources naturelles constituent **une source de revenus** pour les habitants des localités qui pratiquent la cueillette. Par exemple, l'activité principale des actifs qui restent au village pendant la contre saison (janvier-juillet) est la cueillette de la gomme arabique, des feuilles de baobab, du jujube et du bois de rônier. Les doums font l'objet d'une forte exploitation depuis deux ans car la qualité nutritive de leurs fruits a été récemment reconnue et ils sont aujourd'hui aussi utilisés dans l'alimentation du bétail. Ces produits sont le plus souvent **auto-consommés** mais une partie est aussi **commercialisée** au niveau des gros villages de la commune, voire parfois à *Sélibaby*. Mais les commerçants profitent de l'inorganisation des cueilleurs et de leur besoin impératif en produits de premières nécessités - la pratique du troc perdure encore - pour acheter l'ensemble de la production à des prix dérisoires dès la fin de la récolte et la revendre ensuite au prix fort, en cours d'année, sur les marchés.

L'exploitation traditionnelle et désorganisée de ces ressources naturelles conduit progressivement à la disparition pure et simple de certaines espèces telles que les gommiers et les rôniers. C'est ainsi que la rive mauritanienne du *Karakoro*, jadis peuplée de rôneraies est aujourd'hui totalement dévastée. Et les gommiers meurent parce qu'ils sont surexploités et que les techniques de saignée sont mal maîtrisées par les cueilleurs.

Mais, **la destruction de ces ressources est aussi accélérée** par la coupe abusive des arbres, par le surpâturage, par la multiplication des feux de brousse et par l'exploitation agricole des bas fonds qui est à l'origine de défrichements incontrôlés.

Or, pour faire face à cette catastrophe écologique et économique de grande ampleur, **aucune mesure compensatoire n'a été prise** en vue d'atténuer des conséquences à moyen terme néfastes pour la vie humaine.

Synthèse de l'analyse du secteur « exploitation des ressources naturelles »

Des atouts
✳ Un potentiel en ressources naturelles parmi les plus importants de la <i>Wilaya</i> .
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Une exploitation traditionnelle anarchique. ☛ Un faible profit tiré de la commercialisation de ces ressources naturelles. ☛ Un manque d'entente entre les cueilleurs et un manque d'organisation entre les villages. ☛ Une destruction progressive de ces ressources (manque de maîtrise des technique de saignée, coupe abusive des arbres, production illicite de charbon de bois, pression pastorale forte, extension des zones de culture de bas-fond, fréquence des feux de brousse...). ☛ Une érosion des sols accélérée par la disparition du couvert arbustif (enclavement chronique des villages). ☛ Un manque d'information, de formation et de sensibilisation des population à la gestion des ressources naturelles.

II.3- Baédiam et Melgué : deux relais qui polarisent l'espace communal :

Dans la commune de *Baédiam*, les localités sont nombreuses et dispersées dans la moitié est et sud-est de la surface communale. Il existe deux pistes principales qui traversent la commune du nord-ouest au sud-est et relie *Sélibaby* à *Melgué*, unique poste frontière avec le Mali, situé à une soixantaine de kilomètres. La plus fréquentée passe d'abord par *Baédiam*. En fonction de l'état de ce réseau de communication minimal, mais aussi des impératifs administratifs et socio-économiques, chaque village s'adresse au centre équipé le plus proche. ***Baédiam* et *Melgué* jouent ce rôle de gros bourgs polarisants** qui exercent un pouvoir attractif fort dans un rayon faisant très souvent fi des limites communales.

Tableau n°7 : Les infrastructures économiques de la commune de Baédiám

Code	Localités	BOUTIQUES	FOURS A PAIN	MOULINS	BOUCHERIES	FORGES	TISSE-RANDS	BIJOUTIERS	Banque céréales	Marché le plus proche
18600	Baédiám	17	4	3	3	3	4	3	1	Sélibaby (39)
18601	Chikata	2	1							Sélibaby (49)
18602	Chiyé I	1				1				Khabou (34)
18603	Chiyé II	2								Khabou (37)
18604	Dara Salam									Sélibaby (46)
18605	Goudiowol I	3	1	1						Khabou (23)
18606	Goudiowol II									Khabou (23)
18607	Goudiowol III									Sélibaby (33)
18608	Hairé Soulé	1								Sélibaby (41)
18609	Hassi Amar	3								Sélibaby (32)
18610	Hel Soukabé	1			1					Sélibaby (48)
18611	Kankou	2								Sélibaby (52)
18612	Kéleyla	1								Sélibaby (34)
18613	Kitane									Sélibaby (29)
18614	M'Baghdé	3				1				Sélibaby (32)
18615	Méden Boubou	1								Sélibaby (33)
18616	Melgué	17	3	3	3	3	1	2		Sélibaby (58)
18617	Mesgoul									Sélibaby (34,5)
18618	Sédelmé	4		1					1	Sélibaby (28)
18619	Tablinké					3			1	Sélibaby (30,5)
18620	Wadnage	4								Sélibaby (30)
Total		61	9	8	7	11	5	5	3	

Le village de **Baédiam** est situé à 39 kms à l'est de *Sélibaby*, capitale régionale. D'un point de vue géographique ou dans le cadre d'une typologie, *Baédiam* est comparable aux autres chefs-lieux communaux - *Arr* (45 kms), *Tachott* (35), *Bouilly* (52), *Soufi* (18), *Khabou* (52), et *Gouraye* (45) - qui sont directement reliés à *Sélibaby*. La frontière mauritano-malienne du *Karakoro* constitue un obstacle à l'est et plusieurs pistes secondaires semblent d'abord se terminer à *Baédiam*. L'une vient du nord (*Ould Yengé* et *Bouilly*), une autre arrive de l'ouest depuis *Sélibaby*, en passant par *Soufi*, la dernière permet de relier les six localités du sud-ouest (*Goudiowol*, *Wadnaga...*) au chef-lieu de commune en traversant *Hassi Amar* (cf. carte). Mais en réalité, entre *Baédiam* et les localités maliennes situées à moins de dix kilomètres (*Leya* au nord, *Nahali* à l'est, *Tissy* au sud), il existe des liens de parenté importants : plusieurs femmes de *Baédiam* sont mariées à des maliens, et réciproquement.

Baédiam fut choisi comme **chef-lieu de commune** par les pouvoirs publics en 1988, lors de la création des communes rurales. Sur le plan du transport, *Baédiam* est desservi quotidiennement par des véhicules, car le village compte **17 boutiques** remplies de marchandises de première nécessité qui appartiennent à des commerçants généralement basés à *Sélibaby* (cf. Tableau n°7). *Baédiam* abrite aussi **l'unique poste de santé** de la commune, construit en 1994. Ainsi, dans la commune, les **neuf localités situées dans un rayon de 15 kilomètres** autour de *Baédiam* viennent dans ce gros bourg pour écouler une partie de leur récolte (céréales, fruits de la cueillette) et leurs produits artisanaux et s'approvisionner en denrées de première nécessité. Cela concerne 2 793 personnes auxquelles s'ajoutent les 1 900 habitants de *Baédiam*. Dès lors, **55 % de la population communale se situe dans l'aire d'attraction du chef-lieu de commune**. *Baédiam* constitue donc à la fois **un relais** communal fondamental, point de passage quasiment obligatoire, et **un carrefour** important entre *Sélibaby*, *Soufi*, *Bouilly*, le Mali et *Melgué*.

Melgué est le **second gros bourg communal** (1 266 habitants, **17 boutiques**). La vitalité de ce **centre frontalier** fluctue selon le nombre de camions et des autres véhicules de transport qui relient le *Guidimakha* à la région de *Kayes*, c'est-à-dire la Mauritanie au Mali. Toute l'année, **les relations sont quotidiennes entre Melgué-Mauritanie et Melgué-Mali**, seulement séparés par le *Karakoro*. Il n'y a que pendant les quatre mois d'hivernage (juillet-octobre) que le trafic diminue du fait de l'impraticabilité des pistes. A titre d'exemple, pour se rendre à *Melgué* en saison hivernale, les véhicules passent par *Baédiam* et parcourent ensuite plus de 40 kilomètres pour contourner les passages difficiles situés entre *Baédiam* et *Melgué*... D'ailleurs, à cette période le coût du transport d'une personne (entre 200 et 1 000 UM selon la destination) est majoré de 20 à 30 %. En fait, *Melgué* demeure avant tout ce poste frontière où les véhicules ne s'arrêtent que pour continuer vers le Mali ou rentrer en Mauritanie. Il y a tout de même une piste secondaire au départ de *Melgué*, qui prolonge la piste longeant le *Karakoro* et qui permet de rejoindre, au sud-ouest, *Sabouciré* puis *Khabou* en passant par *Chiyé I*, *Chiyé II*, *Bokidiambi*... Ainsi, l'aire d'attraction de *Melgué* s'étend **dans un rayon de 10 kilomètres** dans lequel se situent **six localités**.

Il y a **sept autres villages**, plus éloignés (entre 18 et 25 kilomètres), qui s'approvisionnent à *Melgué* ou à *Sabouciré* (commune de *Khabou*), mais ces villages qui disposent de quelques boutiques (cf. Tableau n°7) et d'un agent de santé communautaire (à *Wadnaga*) sont **les plus isolés** de la commune.

De manière générale, le développement des échanges commerciaux et **la croissance de ces deux gros bourgs dépend de l'aménagement des deux pistes principales**, dont la plus importante qui relie *Sélibaby* à *Melgué* en passant par *Baédiam*. Le développement et la multiplication des infrastructures économiques et sociales, l'amélioration de la qualité de leur impact et l'élargissement de leur aire d'attraction sont intrinsèquement liées aux moyens dégagés pour résoudre l'une des contraintes majeures qui entravent les communications et les échanges matériels et humains, **l'enclavement chronique**.

Synthèse de l'analyse du secteur « dynamiques économiques »

Des atouts
<ul style="list-style-type: none">* Lieu de transit de la quasi-totalité des marchandises qui circulent entre la région du <i>Guidimakha</i> et la région de <i>Kayes</i> au Mali (échanges fréquents avec quatre localités maliennes).* Deux pistes principales qui desservent directement 7 localités (à - de 2 kms).* Une forte activité commerciale (une soixantaine de boutiques...).* Un chef-lieu communal accessible en toute saison.
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none">☛ Une dizaine de passages difficiles au niveau des deux pistes principales.☛ Des localités très dispersées sur la moitié est de l'espace communal.☛ Une fréquence très faible de véhicules au niveau de 14 localités (près de 20 % de la population (<i>Dara Salam, Haïré Soulé, Hel Soukabé, Kankou, Kéleyla, M'Baghdé, Mesgoul</i>) qui ne sont quasiment jamais desservis par un véhicule).☛ Des pistes très difficilement praticables en période d'hivernage.

Dans les domaines sociaux et économiques, si les atouts sont nombreux, les contraintes sont pléthoriques. La commune manque de moyens pour répondre à l'ensemble de ses besoins. Mais aujourd'hui, parallèlement, **la société civile s'organise** en associations et en union de coopératives pour constituer une base solide qui est un nouvel atout pour la commune. De plus en plus, **entre contraintes et ressources, les forces s'équilibrent** jusqu'à ce que les secondes puissent générer une politique communale de développement cohérente, profitable et durable qui saura annihiler les premières.

III) Contraintes, ressources et priorités communales :

III.1- Des contraintes fortes qui freinent le développement communal :

La population de la commune de *Baédiam* a subi de plein fouet les événements de 1989. Une partie de la population s'est d'abord déplacée au Mali puis certaines familles sont revenues s'installer dans la commune. La création de nouveaux villages a engendré de nouveaux **besoins en eau, en terres agricoles et en infrastructures de santé et d'éducation**. De plus, leur dispersion sur le territoire communal n'a fait qu'amplifier la problématique de **l'isolement** qui concerne plus de la moitié des localités et souligner **les carences en infrastructures de communication**. Toutes ces contraintes sont intrinsèquement liées entre elles dans un système qui freine le développement économique et social de la commune de *Baédiam*. Et il y a d'autres difficultés qui se greffent sur ce système :

- Une surexploitation des terres agricoles.
- Une forte pression sur les potentiels pastoraux qui est dûe à la concentration des transhumants dans la zone du *Karakoro* pendant près de la moitié de l'année.
- Une exploitation désorganisée des ressources naturelles (surtout le long du *Karakoro*).
- Un processus érosif très puissant conjuguant mécanismes hydriques et éoliens (surtout dans la partie centrale de la commune).
- Une partie de la population qui garde des pratiques semi-nomades.
- Une population qui est fortement touchée par l'analphabétisme.
- Un exode saisonnier des actifs qui reste fort.
- Des moyens financiers qui demeurent très faibles au niveau du conseil municipal (des interventions extérieures - O.N.G., bureaux d'études - très rares).

III.2- Des ressources financières et humaines contrastées :

III.2.1- Des ressources financières faibles :

Face à ce système de contraintes, **le conseil communal**⁹ n'a que **très peu de moyens** pour résoudre les problèmes recensés. Le budget communal est alimenté essentiellement par les taxes d'habitation (de 100 à 600 UM / an selon le type d'habitat), les taxes sur les moulins (600 UM / mois), sur les charrettes (200 UM / mois), sur les activités commerciales (boucher : 200 UM / tête...) et sur les droits d'exploitation des ressources naturelles (taxe d'exploitation des rôniers : 800 UM / tonnes...). Mais de manière générale, **ces taxes sont faiblement recouvrées** : à titre d'exemple, la taxe d'habitation, théoriquement perçue annuellement et qui peut paraître faible, est la taxe actuellement la moins bien recouvrée. Le maire explique qu'*il est difficile de percevoir des taxes dont les populations ne voient pas encore très bien l'utilité.*

Le budget prévisionnel de la commune de *Baédiam* est estimé chaque année à environ **1 million d'ouguiyas**. Mais **le budget réel pour l'année 1999**, s'est élevé à **400 000 UM** car les élections de décembre 1998-janvier 1999 ont bouleversé le rythme de recouvrement des taxes. Pour l'année 2 000, le taux de recouvrement devrait être plus important puisqu'au mois de mai, les taxes s'élevaient déjà à 400 000 UM... Mais certaines taxes ne sont payées - comme les taxes d'exploitation des rôniers - car il est très difficile de contrôler ces activités.

Bien entendu, la commune bénéficie aussi de projets extérieurs financés par des sources toujours indépendantes du budget communal et souvent élaboré sans collaboration étroite avec le conseil municipal. C'est le cas de nombreux investissements, d'ordre individuel ou collectif, impulsés par **les migrants** dans leur village d'origine (*Baédiam, Melgué, Wadnaga...*). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des projets montés au niveau du **Fonds Régional de Développement (F.R.D.)**. Le montant de ce fonds varie selon les années : en 1998, il s'élevait à 11 millions d'ouguiyas pour la *moughataa* de *Sélibaby* et 4 millions pour la *moughataa* de *Ould Yengé*. Le F.R.D. est destiné à financer la construction ou la réhabilitation des bâtiments publics (école, poste de santé, puits...) et il est géré par le Wali. Enfin, **plusieurs O.N.G.** (*Peace Corps, Association Française des Volontaires du Progrès, Communauté Doulos*) interviennent dans la région, parmi lesquelles le G.R.D.R. qui vient en appui aux organisations de base et qui apporte son concours technique, organisationnel et financier à de nombreuses initiatives impulsées par ces associations et autres coopératives.

Mais quelle que soit la présence étrangère susceptible de pouvoir apporter son soutien à la commune, **les forces les plus pérennes se trouvent dans les villages** : la société civile organisée sous forme associative constitue aujourd'hui un socle sur lequel pourra sans doute à l'avenir s'appuyer tout programme de développement communal qui s'inspirera des priorités recensées lors des enquêtes effectuées au niveau de chaque localité.

III.2.2- Des ressources humaines organisées :

La commune de *Baédiam* comptabilise **47 organisations de base** qui oeuvrent d'abord pour le développement de leur village mais de plus en plus pour celui de la commune : il y a 45 coopératives auxquelles il faut ajouter les deux associations recensées à *Baédiam*, l'une « sportive et culturelle des jeunes » (1991) et l'autre dénommée « pour le développement du village » (1998).

Les coopératives sont des organisations de base professionnelle, c'est-à-dire que les adhérents se regroupent autour d'une (ou plusieurs) activité(s) qu'ils pratiquent en commun et cherchent à rendre plus efficiente(s). Elles sont chacune composées d'une assemblée générale et d'un bureau qui assure la gestion quotidienne (cotisations, équipements, produits de vente...).

⁹ Le conseil municipal de la commune est composé de 15 conseillers municipaux. Ce nombre de conseillers est déterminé en fonction de la population de la commune (article 7, ordonnance 87-289 du 20 octobre 1987). Le chiffre 15 correspond à une population comprise entre 3 001 et 5 000 habitants. Aujourd'hui, la révision n'a jamais été faite mais le conseil communal devrait être composé de 17 conseillers (entre 5 001 et 10 000 hab.).

Tableau n°8 : Les coopératives professionnelles de la commune de Baédiám

Code	Localités	Coopératives	Date M.D.R.E.	Effectifs		Adhésion	
				F	H	U.C.D.K	U.C.F.G
18600	Baédiám	<i>Yigoukhallé</i>	1984	Village		Oui	
	Baédiám	<i>Yakharou Fedde</i>	1984	85		Oui	Oui
	Baédiám	<i>Jikké</i>	1997	103		Oui	
18601	Chikata	<i>Chériké</i>	1998	42			
18602	Chiyé I	<i>Bismillah</i>	1999	70		Oui	
	Chiyé I	<i>Hamdoulillah</i>	1999		35		
18603	Chiyé II	<i>Nezah</i>	1999	100		Oui	
18604	Dara Salam	<i>Coop. des femmes</i>	1999	38			
18605	Goudiowol I	<i>Fabanka Goolé</i>	1994	20			
	Goudiowol I	<i>Inakitou Kinimé</i>	1998	18			
	Goudiowol I	<i>Nafa</i>	1999	18		Oui	
18606	Goudiowol II	<i>Dintal</i>	1999	14			
18607	Goudiowol III - MédenBoubou	<i>Taghdoum</i>	1999	39		Oui	
	Goudiowol III	<i>Diawbé</i>	1999	24			
18608	Hairé Soulé	<i>Hel Kibo hommes</i>	1992		14		
	Hairé Soulé	<i>Hel Kibo femmes</i>	1995	51			
	Hairé Soulé	<i>Coop. d'éleveurs</i>	1991		14		
18609	Hassi Amar	<i>Ismoul Mourad</i>	1999		35		
	Hassi Amar	<i>Nezaha</i>	1995	35		Oui	
	Hassi Amar	<i>Halawo</i>	1989	Village			
18610	Hel Soukabé	<i>Matamoulané</i>	1997	44			
18611	Kankou	<i>Charave, Akha, Adélé</i>	1999		30	Oui	
	Kankou	<i>Tekhadoum</i>	1999	50		Oui	
	Kankou	<i>Mounowara</i>	1999	?			
18612	Kéleyla	<i>Binaye El Watan</i>	1994	30		Oui	
	Kéleyla	<i>(En cours de constitution)</i>	1999	29		Oui	
18613	Kitane	<i>Matal Jellil Taira</i>	1994	60		Oui	
	Kitane	<i>Mata Moulana</i>	1995	40			
	Kitane	<i>Rezaka Jowad</i>	1994	32			
	Kitane	<i>El Mowle</i>	1996	75			
18614	M'Baghdé	<i>La Jeunesse de M'Baghdé</i>	1999	27			
	M'Baghdé	<i>El Minsoura</i>	1994	35			
	M'Baghdé	<i>Mouwatan</i>	1994	35		Oui	
18615	Méden Boubou - Goudiowol III	<i>(Taghdoum)</i>	1999	39		(Oui)	
18616	Melgué	<i>Fedde Golobé</i>	1996	65		Oui	
	Melgué	<i>Jokké Endham</i>	1995	130		Oui	Oui
	Melgué	<i>Dindoudi Gourel</i>	1996		21	Oui	
18617	Mesgoul	<i>La jeunesse de Mesgoul</i>	1999		30	Oui	
	Mesgoul	<i>Nasroullah</i>	1995	48		Oui	
	Mesgoul	<i>Zeina</i>	1995	33			
18618	Sédelmé	<i>Sobéla</i>	1996	55		Oui	Oui
18619	Tablinké	<i>Sonimex</i>	1996		30	Oui	
	Tablinké	<i>Nassour</i>	1996	60		Oui	
18620	Wadnaga	<i>Nejah</i>	1995		65	Oui	
	Wadnaga	<i>Nejah</i>	1996	70		Oui	
	Wadnaga	<i>Témam</i>	1999	50			

La majorité de ces coopératives sont mixtes même si la majorité des adhérents sont des femmes. Et aujourd'hui, **chaque village compte une ou plusieurs coopératives** selon que les femmes, les hommes et/ou les jeunes se sont organisés collectivement.

Les activités sont diversifiées selon les saisons : campagne maraîchère (octobre-mars), champ collectif de cultures sous pluie (juillet-octobre), petit commerce (boutiques villageoises), commerce de produits naturels locaux (gomme arabique, feuilles de baobab, jujube, bois de rônier...) et artisanaux (nattes, coussins...), etc. Les produits de ces activités génératrices de revenus sont souvent redistribués entre les membres et permettent de satisfaire que lques besoins familiaux.

La plupart de ces coopératives sont reconnues au niveau de la délégation régionale du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (M.D.R.E.). La généralisation de la reconnaissance de ces organisations de base est **un phénomène récent**. Avant 1995, il n'y avait que 11 coopératives, situées dans sept localités, reconnues officiellement (cf. *Tableau n°8*). Entre 1995 et 1998, 18 nouvelles coopératives ont été reconnues suivies durant la seule année 1999 par 16 autres coopératives. Mais **cette date de reconnaissance n'est pas forcément le reflet de l'histoire de la coopérative**. Il arrive souvent qu'une coopérative ait déjà plusieurs années d'expérience avant de demander et d'obtenir cette reconnaissance.

Les 8 premières coopératives ont été créées entre 1984 et 1992. Cette période coïncide avec la mise en œuvre du projet de développement du *Karakoro*, qui a démarré en 1984. Ensuite, **en plus de l'appui des services de l'Etat, le G.R.D.R. a dispensé des formations techniques** aux coopératives de huit villages de la commune et **assuré le suivi des campagnes maraîchères** entre 1996 et 1998 (*Baédiyam, Chiyé I, Chiyé II, Goudiowol I, Kankou, M'Baghdé et Melgué*) et **apporté un appui financier** sous forme de prêt à la coopérative de Kéleyla afin d'alimenter le fonds de roulement de la boutique villageoise.

Depuis le 10 avril 2 000, 24 coopératives de la commune se sont fédérées dans **une union** dénommée « Union des Coopératives agricoles pour le Développement du *Karakoro* » (U.C.D.K.). Cette union a comme objectifs principaux :

- L'amélioration de la production agricole.
- Le développement du petit commerce.
- La lutte contre l'érosion par la réalisation d'aménagements de surface.
- La création d'un fonds de crédit.
- Le développement de l'artisanat.
- La valorisation des ressources naturelles (not. la cueillette de la gomme arabique).

Le 9 novembre 2 000, l'U.C.D.K. a obtenu l'agrément au niveau du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (M.D.R.E.) à *Nouakchott*.

Mais **si cette union constitue le cadre idéal pour mener à bien des projets communs de développement, la majorité de ces organisations de base nécessitent encore un appui** pour le renforcement de leurs compétences en organisation, en gestion-comptabilité, en technique de maraîchage ou en montage de projet. Or, ces organisations sont essentiellement constituées de populations démunies et quasiment analphabètes, et souffrent, du mois de janvier au mois de juillet, de l'absence de la majorité de leur membres valides partis chercher du travail dans les gros bourgs voisins. Dès lors, ces organisations de base ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie de **ces populations considérées parmi les plus démunies de la wilaya**, et paradoxalement, leur développement dépend directement du renforcement des capacités de cette population !

La résolution de cette gageure semble devoir passer par **un appui extérieur** apporté d'abord aux animateurs de l'U.C.D.K. qui répercuteront leurs compétences au niveau des coopératives membres. Et l'atout majeur de la commune demeure le fait que **cette population est aussi parmi les plus dynamiques de la wilaya**.

Tableau n°9 : L'ordre des priorités des localités de la commune de Baédiam

Code	Localités	Eau		Santé	Education	Protection / champs	Autres
		Pota	Agri				
18600	Baédiam	3	5				Parc de vaccination
18601	Chikata	3			5		Parc de vaccination
18602	Chiyé I	5	1	3			
18603	Chiyé II	1	3	5			
18604	Dara Salam	5		1	3		
18605	Goudiowol I	3		5		1	
18606	Goudiowol II	1		5	3		
18607	Goudiowol III	3		1	5		
18608	Hairé Soulé	5		3			Parc de vaccination désenclavement
18609	Hassi Amar		5	3		1	
18610	Hel Soukabé	5		1	3		
18611	Kankou	5			3	1	Micro-crédit
18612	Kéleyla	3				5	Moulin à mil
18613	Kitane		3	5		1	
18614	M'Baghdé		5	3	+	1	
18615	Méden Boubou	5	3	+		1	
18616	Melgué	3		5		1	Matériel agricole (charue)
18617	Mesgoul	1	3		5		Parc de vaccination
18618	Sédelmé		5			3	Lutte contre les sautériaux
18619	Tablinké		1	5		3	
18620	Wadnage	5	1	3			
Total		56	35	48	27	18	Parc de vacc. 3 Moulin à mil 1 Lutte contre les sautériaux 1

Remarque : Ce tableau correspond aux réponses apportées à la question « citez les trois besoins prioritaires du village par ordre d'importance ». Nous avons pondéré ces réponses en donnant un coefficient 5 à la première priorité, 3 à la seconde et 1 à la troisième. Certains villages ont donné une quatrième réponse qui apparaît alors - pour la mention - avec le signe +.

Synthèse de l'analyse du secteur « dynamiques associatives »

Des atouts
<ul style="list-style-type: none">* L'existence de 47 coopératives et associations de base dynamiques.* Un quart de ces organisations sont expérimentées.* La création d'une union qui regroupe la moitié (24) des organisations de base existantes.* La diversité des activités menées par ces organisations.
Des contraintes
<ul style="list-style-type: none">☛ Parmi ces 47 coopératives, les trois quart sont encore récentes et inexpérimentées.☛ L'analphabétisme quasi-généralisé de la population.☛ La précarité des conditions de vie de ces populations.☛ L'absence des actifs dans les treize villages maures pendant la moitié de l'année.☛ Des sources de financements et des potentialités en appui très faibles.

III.3- Des priorités qui se complètent : vers un plan de développement local :

L'enquête effectuée à la fin de l'année 1999 au niveau de toutes les localités de la commune fait ressortir les priorités définies par la population (cf. *Tableau n°9*). Mises en conformité avec les orientations politiques diffusées par les services de l'Etat et enrichies des préoccupations essentielles exprimées par le conseil municipal, ces priorités constituent la première ébauche d'un plan de développement communal qu'il reste à programmer.

III.3.1- Les priorités de la population :

- **Première priorité : L'eau potable et l'eau agricole**

L'accès à l'eau demeure **la priorité des priorités** aux yeux des populations. Les villages sont nombreux à demander qu'un puits, qu'une construction d'un forage, ou encore qu'une réalisation d'un barrage de mobilisation des eaux de surface. Qu'il s'agisse de l'eau de consommation quotidienne ou de l'eau à vocation agro-pastorale, toutes les localités mentionnent cette priorité : **onze localités citent l'eau en première position** (4 l'eau potable, 4 l'eau agricole), dix en seconde position (8 nouvelles) et six en troisième position (2 nouvelles).

- **Seconde priorité : La santé**

Six villages citent la santé en première position (dont le village de *Melgué*, le second gros bourg de la commune), cinq en seconde et trois en troisième. C'est-à-dire que **les deux tiers des localités** de la commune soulignent la nécessité d'une intervention urgente dans ce domaine qui manque d'infrastructures et de moyens humains.

- **Troisième priorité : L'éducation**

Trois localités citent l'éducation en première position et quatre en seconde priorité. C'est sans doute le reflet d'une politique étatique volontariste dans ce domaine, relayée par la bonne volonté et l'investissement humain et financier des populations. Parmi ces sept localités, *Dara Salam*, *Goudiowol II*, *Goudiowol III* et *Hel Soukabé* ne disposent pas d'école. Les trois autres demandent la réhabilitation des salles de classe construites en matériaux précaires (*Kankou*, *Mesgoul*) ou la construction de nouvelles salles de classe (*Chikata*).

- **Quatrième priorité : La protection des champs**

Une seule localité cite cette priorité en première position (*Kéleyla*) mais deux autres en seconde et sept en troisième. Ce sont essentiellement des villages d'agriculteurs qui rentrent chaque année en conflit avec les éleveurs qu'ils suspectent de laisser divaguer les troupeaux dans les champs. Ils demandent des clôtures et des barbelés pour protéger les terrains cultivés.

Les préoccupations de la population concernent donc essentiellement les infrastructures de base et confirme que la commune souffre d'un sous-équipement dans les domaines vitaux de l'eau, de la santé et de l'éducation.

Mais **la tendance est aussi à la multiplication et à la dispersion de ces infrastructures** : chaque village revendique une école, un agent de santé communautaire voire même parfois un dispensaire.

Enfin, la population n'a pas manifestée comme priorité **la protection de l'environnement**, et rarement **la lutte contre le désenclavement**. Or, les habitants de la commune sont conscients de la dégradation progressive du milieu naturel et de ses conséquences sur l'accélération des processus érosifs. **La sensibilisation de la population à la gestion durable de leur terroir est indispensable**, mais seules les membres actifs de certaines coopératives, et notamment ceux du bureau de l'U.C.D.K., soulignent l'importance des actions de reboisement et des projets d'aménagements de surface.

III.3.2- Les orientations des services de l'Etat :

En plus des enquêtes menées au niveau des populations et qui ont fait ressortir leurs principales préoccupations par ordre de priorité, les services techniques de l'Etat ont été contactés. Les orientations politiques de l'Etat imposent d'analyser en détail ces priorités afin que le programme de développement communal soit en totale conformité avec les directives et les normes nationales, voire internationales. C'est ainsi que, s'agissant des **infrastructures de bases**, l'Etat est conscient de l'importance des besoins mais **il encourage** dans la mesure du possible **le regroupement des localités** autour des infrastructures existantes.

Dans le cadre de **la santé**, le programme de la Direction Régionales des Actions Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) spécifique à la commune de *Baédiam* vise en priorité la création et la construction d'un poste de santé à *Melgué* et la formation de plusieurs agents de santé communautaire (A.S.C.) dans les villages peuplés de la commune.

Dans le cadre de **l'éducation**, la Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental (D.R.E.F.) encourage le regroupement des écoles et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Dans le cadre de **l'accès à l'eau**, la Direction de l'Hydraulique (D.H.) souhaite qu'il y ait un point d'eau moderne au niveau de toute localité de plus de 150 habitants.

Enfin, à la délégation régionale du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (M.D.R.E.), **les services de l'agriculture et de la protection de l'environnement** lancent des campagnes de sensibilisation des populations autour des conséquences de la déforestation.

III.3.3- Les préoccupations essentielles du conseil municipal :

Les élus locaux, en tant que représentants de la société civile, ont été associés aux enquêtes effectuées au niveau des localités. **Leurs préoccupations reprennent pour l'essentiel les priorités déterminées par leurs électeurs** (cf. III.3.1), mais l'analyse transversale de la situation communale les conduit à mettre en avant **la lutte contre l'enclavement** qu'ils considèrent comme étant **la priorité des priorités**, susceptible de résoudre de nombreux problèmes annexes : cela passe par d'abord par l'aménagement de la piste *Sélibaby-Baédiam-Melgué*, synonyme de croissance économique, et par la viabilisation des pistes transversales, notamment celles menant aux gros bourgs de *Baédiam* et *Melgué*.

Annexes

Annexe 1

Tableau n°10 : Petit historique des localités de la commune de Baédiam

Localités	Date	Historique
Baédiam [En soninké, <i>bonheur de la tante</i>] [En al poulhar, <i>bonjour</i>]	1896	Les premiers habitants de <i>Baédiam</i> proviennent de <i>Kagnagol</i> , un site de cultures situé au sud du chef-lieu de commune actuel, à côté de <i>Boki-Diamby</i> (<i>le baobab et le tamarinier</i>). Ils se sont déplacés car ils manquaient d'eau potable et ils ont été victimes d'une épidémie.
Chikata [<i>Le défrichage</i>]	1990	Anciens pasteurs nomadisant entre la Mauritanie et le Mali, ces habitants ont été victimes de pillages répétés de leur cheptel durant les événements de 1989. Ils ont quitté <i>Chelkhatou Gleïb</i> au Mali pour s'installer à <i>Chikata</i> en Mauritanie. En 1992, des familles peuls sont venues s'installer à proximité.
Chiyé I (dit <i>Lobiya</i>) [.]	1986	Originaires de <i>Ould Yengé</i> , ces anciens éleveurs nomades de la tribu <i>Zibéïratt</i> , fraction <i>Lakhré</i> , se sont fixés à <i>Chiyé I</i> après la perte de l'essentiel de leur bétail, suite aux années de forte sécheresse. Ils se sont reconvertis dans l'agriculture.
Chiyé II [.]	1987	Originaires de <i>Kankossa</i> et de <i>Ould Yengé</i> , ces anciens éleveurs nomades de la tribu <i>Zibéïratt</i> , fraction <i>Lakhré</i> , se sont fixés à <i>Chiyé II</i> après la perte de l'essentiel de leur bétail, suite aux années de forte sécheresse. Ce lieu était « <i>adéquat pour leurs conditions de vie</i> » et ils se sont reconvertis dans l'agriculture.
Dara Salam [<i>Au bon accueil</i>]	1997	Les habitants de ce village étaient déplacés au Mali durant les événements de 1989. Ils sont revenus en Mauritanie en 1991, mais ils étaient dispersés dans la zone de <i>Baédiam</i> . L'Etat mauritanien et le H.C.R. (Haut Commissariat aux Réfugiés) les ont tous regroupés et installés à <i>Dara Salam</i> .
Goudiowol I (dit <i>Loudeye</i>) [<i>Nom du marigot</i>]	1820	Originaires de <i>Moulisoumo</i> , localité située entre <i>Djaguily</i> et <i>Diogountourou</i> , les soninkés qui résident à <i>Goudiowol I</i> étaient férus de chasse. C'est d'ailleurs cette activité qui les a conduits à découvrir ces terres à la fois abondantes en gibier et propices à l'agriculture.
Goudiowol II (dit <i>Sidi Nayé</i>) [<i>Nom du marigot</i>]	1987	Il s'agit d'un campement peul créé par des éleveurs afin de bénéficier des potentialités en pâturage en période d'hivernage. Ils partent en transhumance de janvier à juillet (saisons sèche et chaude).
Goudiowol III (dit <i>Loudeye Peul</i>) [<i>Nom du marigot</i>]	1984	Il s'agit d'un campement peul créé par des populations traditionnellement nomades.
Hairé Soulé [<i>La colline de Soulé</i>]	1962	Cette localité a été créée par <i>Djiby Samba Botty</i> , mais il a quitté cet endroit à cause des problèmes d'eau. A l'indépendance, d'autres familles sont venues s'installer à cet endroit. En 1989, suite aux événements, l'Etat a déplacé ces habitants pour des raisons de sécurité puis les a ramenés deux ans plus tard.
Hassi Amar [<i>Le puits de Amar</i>]	1916	Ces anciens pasteurs nomades se sont installés dans cette localité pour s'approprier les bonnes terres agricoles environnantes. Les habitants de ce village sont des maures noirs de la tribu des <i>Idawach</i> , fraction <i>Nasran</i> , dont le chef est basé à <i>Wadnaga</i> .

Hel Soukabé [<i>Chez les enfants</i>]	1993	Anciens nomades entre la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, ils se sont installés en 1991 d'abord à <i>Chikata</i> , puis pendant deux ans à <i>Kankou</i> , suite aux événements de 1989 et à l'attaque de leurs troupeaux par des bandes armées. En 1993, ils ont quitté <i>Kankou</i> afin d'exploiter les terres agricoles du lieu-dit <i>Hel Soukabé</i> .
Kankou [<i>Lui</i>]	1975	Ces éleveurs mauritaniens nomadisaient entre la Mauritanie et le Mali. Ils cultivaient en période d'hivernage les champs situés à proximité de <i>Déléguel Abar</i> , au Mali. Mais ils ont rencontré des difficultés avec les autorités maliennes s'agissant des droits d'exploitation des terres agricoles. Ils sont revenus s'installer à <i>Kankou</i> .
Kéleyla [<i>Les jujubiers</i>]	1960	Anciens nomades maures de la tribu des <i>Zibéiratt</i> , fraction <i>Lakhré</i> , ils se sont sédentarisés suite à la perte de leur cheptel.
Kitane [<i>Le cotonnier</i>]	1954	Originaires de Hassi Amar qu'ils occupaient en 1952, ces agriculteurs de la tribu des <i>Zibéiratt</i> , fraction <i>Lakhré</i> , venaient régulièrement exploiter les champs de cette zone, en période d'hivernage. Ils y ont construits des greniers à mil avant de finir pas s'installer définitivement en 1954.
M'Baghdé []	1960	Installés au Mali, ces agriculteurs maures de la tribu des <i>Zibéiratt</i> , fraction <i>Lakhré</i> , rencontraient des difficultés relatives à l'exploitation des terres agricoles maliennes. Ils ont profité de l'accès à l'indépendance de la Mauritanie pour revenir travailler les terres de leur pays.
Méden Boubou [<i>Le village de Boubou</i>]	1991	Initialement installée à <i>Hassi Amar</i> , la population de ce campement s'est installée sur ce site après la découverte de bonnes terres agricoles qu'elle s'est appropriée en les exploitant chaque année.
Melgué [<i>Le nom d'un diable</i>]	1528	Ce village a été fondé par <i>Thierno Makan</i> , venu avec 300 familles originaires de <i>Souyouma</i> dans le département de <i>Podor</i> (Sénégal), après avoir séjourné dans plusieurs localités de la rive droite du fleuve Sénégal. L'abondance des terres cultivables et des ressources naturelles a incité ces familles à s'installer à <i>Melgué</i> . Le village a accueilli de nombreuses familles rapatriées du Mali après 1990.
Mesgoul [<i>Ce qui est propre</i>]	1945	Anciens éleveurs nomades dont les troupeaux ont été victimes de la sécheresse et qui sont venus s'installer à <i>Mesgoul</i> , là où les terres cultivables étaient abondantes, pour se convertir à l'agriculture.
Sédelmé [<i>L'écoulement des eaux</i>]	1886	Ce sont des familles soninké originaires de <i>Koumba N'Dao</i> (commune de <i>Khabou</i>) qui sont venues les premières s'installer à <i>Sédelmé</i> . En effet, les environs de <i>Koumba N'Dao</i> ne pouvaient répondre aux besoins de toute la population en terres cultivables, et certaines familles ont décidé de se déplacer.
Tablinké [<i>Un boa</i>]	1991	Anciens sédentaires de <i>Baédiam</i> et de <i>Chikata</i> , les habitants de <i>Tablinké</i> ont créé ce village suite aux pillages de leur troupeaux dont ils ont été victimes durant les événements de 1989.
Wadnage [<i>Le marigot des moutons</i>]	1990	Anciens nomades maures de la tribu des <i>Idawachs</i> qui se sont sédentarisés suite à la perte de leur cheptel lors des années de sécheresse.

Annexe 2

Fiches de synthèse par localité

Pour chacune des localités de la commune de *Baédiyam*, nous avons regroupé toutes les informations déjà mentionnées dans cette monographie sous forme de tableaux thématiques à l'échelle de la commune en un seul tableau concernant l'ensemble des données à l'échelle villageoise. Ce sont autant de photographies synthétiques qui permettent de visualiser rapidement la situation localité par localité mais les dimensions sociologique, économique et géographique que nous avons soulignées dans l'analyse et qui permettaient de saisir les dynamiques intervillageoises, communales voire intercommunales sont ici complètement ignorées. Il sera important de les garder à l'esprit dans la définition d'une politique de développement de la commune de *Baédiyam*.

Baédiyam	Créat.		Pop.		Maire de la Commune : <i>Ibrahima Thioye</i> Chef du village : <i>Sayibou Soumaré</i>				
	1896		1 900						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé	<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	1 S.D.	3	2	64		1	1	1 A.R.	
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
						500	2 500	700	3 700
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1984		10 136 m ²				1 pompe	9 + 1 c.p.	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>	
	17	4	3	3	3	3		Sélibaby	
Dynamiq. loc	3 coop. : villageoise (1984), fém. soninké (1984, 85 adh.), mixte (1997, 103 adh.). 2 associations « sport. et cult. de jeunes » (1991) et « villageoise » (1988).								
Priorités	Un barrage		Creusement d'un puits (nord du vill.)		Création d'un parc de vaccinations				
Ressources	Agriculture et élevage								

Chikata	Créat.		Pop.		Chef du village : <i>Housseïn Ould Messoud</i>				
	1990		309						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé	<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	1 Préc.	2	1	102				1 A.R.	1AVG
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>)				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
						940	710	840	2 490
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1998		1 500 m ²				1 fermé	1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>	
	2	1						Sélibaby	
Dynamiq. loc	Coopérative mixte reconnue en 1998 (42 adhérents).								
Priorités	Construct. de nouv. salles de classe		Creusement d'un puits		Création d'un parc de vaccinations				
Ressources	Agriculture et élevage (oued <i>Karakoro</i>)								

02	Chiyé I		Créat.	Pop.	Chef du village : Mody Ould Billal					
			1986	248						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	1 Sd/P	2	1	90						1AVG
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
							1 000	200	600	1 800
Maraîchage	Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
	1997		2 500 m ²					2		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
	1				1			<i>Khabou</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative féminine (reconnue en 1999, 70 adhérentes) Une coopérative masculine (reconnue en 1999, 35 adhérents)									
Priorités	Achat d'une moto-pompe			Construction d'un barrage			Construction d'un dispensaire			
Ressources	Agriculture et élevage (oued <i>Karakoro</i>)									

03	Chiyé II		Créat.	Pop.	Chef du village : Hamedou ould Abdoul Khadir					
			1987	364						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	1 Sd/P	2	2	73						
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
							1 200	2 060	700	3 960
Maraîchage	Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
	1996		10 000 m ²					1 cassée	1	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
	2							<i>Khabou</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative reconnue en 1999, 100 adhérents.									
Priorités	Construction d'un dispensaire			Construction d'un barrage			Creusement d'un puits			
Ressources	Agriculture et élevage (oued <i>Karakoro</i>)									

04	Dara Salam		Créat.	Pop.	Chef du village : Oumar Gallal					
			1997	370						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
							400	700	300	1 400
Maraîchage	Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
								<i>Sélibaby</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative féminine, reconnue en 1999, 38 adhérentes.									
Priorités	Creusement d'un puits			Construction d'une école			Construction d'un dispensaire			
Ressources	Elevage et un peu l'agriculture									

05	Goudiowol I		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : Boubou Camara					
			1820	310						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	1 Préc.	2	1	32					1 A.R.	
Agriculture	Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
						50	120	200	370	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>		<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1986		21 000 m ²						1 + 1 c.p.	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>		
	3	1	1					<i>Khabou</i>		
Dynamiq. loc	3 coopératives reconnues en 1994 (20 adh.), en 1998 (18 adh.) et en 1999 (14 adh.)									
Priorités	Construction d'un dispensaire			Creusement d'un puits			Protection des champs			
Ressources	Agriculture.									

06	Goudiowol II		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : Sidi Nayé					
			1987	225						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	18605	18605	18605	18605						
Agriculture	Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
						400	893	200	1 493	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>		<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1999		100 m ²							
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>		
								<i>Khabou</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative reconnue en 1999, 14 adhérents.									
Priorités	Construction d'un dispensaire			Construction d'une école			Creusement d'un puits ou d'un forage			
Ressources	Aucune.									

07	Goudiowol III		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : Yéro Bara Mathial					
			1984	94						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
						200	1 000	250	1 450	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>		<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>		
								<i>Sélibaby</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative en commun avec <i>Méden Boubou</i> , reconnue en 1999, 39 adhérents. Une coopérative reconnue en 1999, 24 adhérents.									
Priorités	Construction d'une école			Creusement d'un puits ou d'un forage			Construction d'un dispensaire			
Ressources	Agriculture et élevage.									

08	Haïré Soulé		Créat.	Pop.	Chef du village : Samba Kibo					
			1962	92						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
Agriculture	Diéri.				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
Maraîchage	Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
Dynamiq. loc	Une coop. masculine (1992, 14 adh.) et une coop. féminine (1995, 51 adh.) Une coopérative masculine d'éleveurs (1991, 14 adhérents)									
Priorités	Creusement d'un puits		Vaccinations des enfants		Création d'un parc de vaccinations					
Ressources	Elevage.									

09	Hassi Amar		Créat.	Pop.	Chef du village : Chekhaly ould Merzoug					
			1916	200						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
Agriculture	Diéri.				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
Maraîchage	Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
Dynamiq. loc	Une coop. féminine (1995, 35 adh.) et une coop. masculine (1999, 35 adh.) Une coopérative villageoise reconnue en 1989 (tout le village).									
Priorités	Construction d'un barrage		Construction d'un dispensaire		Protection des champs					
Ressources	Agriculture (potentialités pour construire un barrage sur l'oued Wawrakhé).									

10	Hel Soukabé		Créat.	Pop.	Chef du village : Brahim ould Soukabé					
			1993	100						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
Maraîchage	Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
Dynamiq. loc	Une coopérative villageoise reconnue en 1997, 44 adhérents.									
Priorités	Creusement d'un puits		Construction d'une école		Construction d'un dispensaire					
Ressources	Agriculture (<i>Karakoro</i>).									

Kankou		Créat.	Pop.	Chef du village : Mohamed Talebould Villy						
		1975	630							
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	1 Sd/P	2	2	150					1 A.R.	1ASC
Agriculture	Falo (Karakoro) et Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total	
						100	100	300	500	
Maraîchage	Date	Surface			Eau	Réseau	Forage	Puits		
	1995	2 100 m ²					1 fermé	1 c.p.		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
	2							Sélibaby		
Dynamiq. loc	3 coopératives reconnues en 1999 (30 adhérents, 50 adhérents, ? adhérents).									
Priorités	Résoudre le problème d'eau		Construire de nouv. salles de classe		Protection des champs		Avoir accès au micro-crédit			
Ressources	Agriculture (Karakoro).									

Kéleyla		Créat.	Pop.	Chef du village : Mahmoudiould Oumar						
		1960	200							
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	1 S.D.	3	2	60						1AVG
Agriculture	Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total	
						200	50	150	400	
Maraîchage	Date	Surface			Eau	Réseau	Forage	Puits		
	1995	10 000 m ²						1 c.p.		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
	1							Sélibaby		
Dynamiq. loc	Une coopérative féminine reconnue en 1994, 30 adhérentes. Une coopérative en cours de constitution (29 adhérents).									
Priorités	Protection des champs		Creusement d'un puits		Acquisition d'un moulin à mil					
Ressources	Agriculture (potentialités pour construire un barrage sur l'oued Kitane)									

Kitane		Créat.	Pop.	Chef du village : Baabéould Varaj						
		1954	700							
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	1 S.D.	2	1	50					1 A.R.	1AVG
Agriculture	Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total	
						20	10	30	60	
Maraîchage	Date	Surface			Eau	Réseau	Forage	Puits		
	1994	100 m ²						1 c.p.		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche		
								Sélibaby		
Dynamiq. loc	4 coop. reconnues en 1994 (60 adh.), 1994 (32 adh.), 1995 (40 adh.), 1996 (75 adh.)									
Priorités	Construction d'un dispensaire		Construction d'un barrage		Protection des champs					
Ressources	Agriculture (potentialités pour construire un barrage sur l'oued Kitane).									

14	M'Baghdé		Créat.	Pop.	Chef du village : <i>El Melgué ould Vreikiss</i>				
			1960	99					
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	1 Préc.	2	2	56					
Agriculture	Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						97	27	197	321
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
	1994		2 250 m ²					1 c.p.	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche	
	3				1			Sélibaby	
Dynamiq. loc	2 coopératives féminines reconnues en 1994 (chacune 35 adhérentes) Une coopérative de jeunes reconnue en 1999 (27 adhérents).								
Priorités	Construction d'un barrage		Construction d'un dispensaire		Protection des jardins maraîchers				
Ressources	Agriculture (potentialités pour construire un barrage sur l'oued <i>Gouffré-Tijiritt</i>).								

15	Méden Boubou		Créat.	Pop.	Chef du village : <i>Boubou ould Lakhlav</i>				
			1991	56					
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	18605	18605	18605	18605				1 A.R.	
Agriculture	Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						10	40	40	90
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
	1997		1 200 m ²						
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche	
	1							Sélibaby	
Dynamiq. loc	Une coopérative en commun avec <i>Goudiowol II</i> , reconnue en 1999, 39 adhérents.								
Priorités	Creusement d'un puits		Construction d'un barrage		Protection des champs		Résoudre les problèmes de santé		
Ressources	Agriculture (potentialités de construire un barrage sur l'oued <i>Goudiowol</i>)								

16	Melgué		Créat.	Pop.	Chef du village : <i>Oumar Deh</i>				
			1528	1 266					
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B
	1 S.D.	3	3	134					1ASC
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						700	2 400	500	3 600
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
	1981		12 000 m ²					1+2 déf.	8
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Transp	Marché proche	
	17	3	3	3	3	2	1	Sélibaby	
Dynamiq. loc	2 coopératives féminines reconnues en 1995 (130 adh.) et en 1996 (65 adh.) 1 coopérative mixte reconnue en 1996 (21 adhérents).								
Priorités	Construction d'un centre des santé		Acquisition d'une moto-pompe		Protection des champs		Commercialisation des prod. maraîch.		
Ressources	Agriculture (il y a un barrage...), élevage.								

Mesgoul		Créat.	Pop.		Chef du village : <i>Mohamed Boutou</i>					
		1945	186							
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	1 Préc.	4	2	50						1AVG
Agriculture	Falo (<i>Karakoro</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
						100	80	150	330	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>		<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1995		2 500 m ²					1		
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>		
								<i>Sélibaby</i>		
Dynamiq. loc	Trois coopératives : une féminine, reconnue en 1995 (33 adhérentes), une mixte (1995, 45 adh.) et une de jeunes (1999, 30 adh.).									
Priorités	Construction d'une école en dur			Construction d'un barrage		Creusement d'un puits		Création d'un parc de vaccinations		
Ressources	Agriculture (potentialités pour construire un barrage sur l'oued <i>Gouffré-Tijiritt</i>).									

Sédelmé		Créat.	Pop.		Chef du village : <i>Amar Camara</i>					
		1886	369							
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	1 S.D.	3	2	85					1 A.R.	1ASC
Agriculture	Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
						40	20	60	120	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>		<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1996		1 500 m ²				1 pompe		1 c.p.	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>		
	4		1					<i>Sélibaby</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative reconnue en 1996, 55 adhérents.									
Priorités	Construction d'un barrage			Protection des champs		Lutte contre les sautériaux				
Ressources	Agriculture (potentialités pour construire un barrage sur l'oued <i>Gouffré-Tijiritt</i>).									

Tablinké		Créat.	Pop.		Chef du village : <i>Mohamedould Seïd M'Bareck</i>					
		1991	274							
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	18620	18620	18620	18620						
Agriculture	Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
						200	70	200	470	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>		<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1996		62 m ²					1		
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>		
					3			<i>Sélibaby</i>		
Dynamiq. loc	Deux coopératives reconnues en 1996 (30 et 60 adhérents).									
Priorités	Construction d'un dispensaire			Protection des champs		Construction d'un barrage				
Ressources	Agriculture.									

20	Wadnage		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : <i>Hamedou ould Abdarrahmane</i>					
			1990	500						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B</i>
	1 S.D.	4	3	179						1ASC
Agriculture	Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
						150	200	250	600	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>		<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1997		600 m ²					1 cassée	1 c.p.	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Transp</i>	<i>Marché proche</i>		
	4							<i>Sélibaby</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative masculine (1995, 65 adh.), une coopérative féminine (1996, 70 adh.) Une coopérative villageoise (1999, 50 adhérents).									
Priorités	Résoudre les problèmes d'eau			Construire un dispensaire			Construction d'un barrage			
Ressources	Agriculture.									

Annexe 3
Distances entre
les localités de
la commune de
BAEDIAM

<i>Baédiam</i>	<i>Chikata</i>	<i>Chiyé I</i>	<i>Chiyé II</i>	<i>Dara Salam</i>	<i>Godiowol I</i>	<i>Godiowol II</i>	<i>Godiowol III</i>	<i>Hàiré Soulé</i>	<i>Hassi Amar</i>	<i>Hel Soukabé</i>	<i>Kankou</i>	<i>Kéleyla</i>	<i>Kitane</i>	<i>M'Baghdé</i>	<i>Méden Bou- bou</i>	<i>Melgué</i>	<i>Mesgoul</i>	<i>Sédelmé</i>	<i>Tablinké</i>	<i>Wadnage</i>	
<i>Baédiam</i>	10	28	25	16	28	30,5	25	21	12	9	13	7	10	12	26,5	20	12	15	22	22	
<i>Chikata</i>	10		18	15	6	22	19	18,5	13	14	3	3	17	17	22	20	10	22	25	19	19,5
<i>Chiyé I</i>	28	18		3	9	18,5	16	21,5	15	24	18	15	35	27	40	20	8	40	43	21,5	22
<i>Chiyé II</i>	25	15	3		7,5	20	17,5	23	15	26,5	15	12	32	24,5	37	21,5	5	37	40	21,5	22
<i>Dara Salam</i>	16	6	9	7,5		15,5	14	14,5	9	14	9	7	23	17	28	15,5	9	28	31	15,5	16
<i>Godiowol I</i>	28	22	18,5	20	15,5		2,5	3	7,5	16,5	23,5	22,5	24,5	19,5	28	1,5	25	31	28	6	6
<i>Godiowol II</i>	30,5	19	16	17,5	14	2,5		5,5	13	21,5	21,5	21	16	25	1,5	24	28	24,5	28	24,5	3
<i>Godiowol III</i>	25	18,5	21,5	23	14,5	3	5,5		5,5	13	21,5	21,5	21	16	25	1,5	24	28	24,5	3	3
<i>Hàiré Soulé</i>	21	13	15	15	9	7,5	7	5,5		9	16	16	17	12	21	7	18	24	20,5	6,5	7
<i>Hassi Amar</i>	12	14	24	26,5	14	16,5	16	13	9		17	17	8	3	12	16	23	15	11,5	10	10
<i>Hel Soukabé</i>	9	3	18	15	9	23,5	22	21,5	16	17		3	16	19	21	23	10	21	24	22	22,5
<i>Kankou</i>	13	3	15	12	7	22,5	21	21,5	16	17	3		20	20	25	23	7	25	28	22	22,5
<i>Kéleyla</i>	7	17	35	32	23	24,5	24	21	17	8	16	20		5	7	22,5	27	10	8	18	18
<i>Kitane</i>	10	17	27	24,5	17	19,5	19	16	12	3	19	20	5		9	17,5	26	12	8,5	13	13
<i>M'Baghdé</i>	12	22	40	37	28	28	28	25	21	12	21	25	7	9		26,5	32	3	4	22	22
<i>Méden Boubou</i>	26,5	20	20	21,5	15,5	1,5	4	1,5	7	16	23	23	22,5	17,5	26,5		24	29,5	26	4,5	4,5
<i>Melgué</i>	20	10	8	5	9	25	23	24	18	23	10	7	27	26	32	24		32	35	25	24,5
<i>Mesgoul</i>	12	22	40	37	28	31	31	28	24	15	21	25	10	12	3	29,5	32		6,5	25	25
<i>Sédelmé</i>	15	25	43	40	31	28	27,5	24,5	20,5	11,5	24	28	8	8,5	4	26	35	6,5		21,5	21,5
<i>Tablinké</i>	22	19	21,5	21,5	15,5	6	8,5	3	6,5	10	22	22	18	13	22	4,5	25	25	21,5		0,5
<i>Wadnage</i>	22	19,5	22	22	16	6	8,5	3	7	10	22,5	22,5	18	13	22	4,5	24,5	25	21,5	0,5	

Annexe 4

De l'enquête à la rédaction : contexte et méthodologie

I) Présentation succincte de la région du *Guidimakha* :

La *Wilaya* du *Guidimakha* est la région située le plus **au sud de la Mauritanie** et le chef-lieu de la région, *Sélibaby*, est distant de 640 kilomètres par rapport à la capitale, *Nouakchott*.

Le *Guidimakha* s'étend sur **une superficie de 10 300 km²**, ce qui lui confère la place de plus petite région dans la typologie administrative du pays. Mais elle comprend plus de 160 000 habitants¹⁰. **La densité de population (11,3 hab/km²)** est ainsi relativement élevée par rapport à la moyenne du pays (environ 2 hab/km²).

Cette *Wilaya* est constituée d'**un plateau sédimentaire sablo-argileux**, souvent latéritique, doucement incliné vers le fleuve et disséqué par **un réseau hydrographique dense**. Les *oueds* découpent le paysage en de multiples barrières naturelles qui entravent les échanges matériels et humains. **Les reliefs principaux** sont la falaise gréseuse de l'*Assaba* qui s'impose depuis le nord de la région jusqu'au limites des communes de *Hassi Chaggar* et *Bouilly*, et la colline d'*Artémou* qui sépare la commune de *Ajar* de la commune de *Tachott*. De **nombreux inselbergs granitiques** sont parsemés dans toute la *Wilaya*.

Le *Guidimakha* est limité **au nord** par la *Wilaya* de l'*Assaba* (*Kiffa*) et **à l'ouest** par la *Wilaya* du *Gorgol* (*Kaédi*). **A l'est et au sud**, les limites sont des cours d'eau naturel : l'*oued Karakoro* fait frontière avec le Mali et le fleuve *Sénégal* avec le Sénégal.

Administrativement la *Wilaya* est divisée en **deux *Moughataa*** et **dix-huit communes** :

- **La *Moughataa* de *Sélibaby*** avec **11 sièges communaux** : *Ajar*, *Arr*, *Baédiyam*, *Gouraye*, *Hassi Chaggar*, *Khabou*, *Ouloumbonni*, *Sélibaby*, *Soufi*, *Tachott* et *Wompou*.

- **La *Moughataa* de *Ould Yengé*** avec **7 sièges communaux** : *Aweïnatt*, *Bouanze*, *Bouilly*, *Dafort*, *Lahraj*, *Ould Yengé* et *Tektaké*.

II) Le contexte de la décentralisation en Mauritanie¹¹ :

La politique de décentralisation en Mauritanie est assez récente : c'est **l'ordonnance n°87-289 du 20 octobre 1987** qui a institué **les communes** et jusqu'à aujourd'hui, celles-ci constituent **l'unique échelon de collectivités territoriales décentralisées** créé dans le cadre de cette décentralisation. Nous pouvons toutefois distinguer **les communes urbaines** – toutes les communes des chefs-lieux de *Wilaya* et de *Moughataa* - des **communes rurales**.

Cette ordonnance définit le statut juridique et administratif des communes, détermine leur régime financier et fixe leurs compétences :

Article premier : *La commune est une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Pour l'exercice des compétences que lui confère la Loi, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre.*

Depuis cette ordonnance, **quatre élections ont été organisées** (en 1989, en 1992, en 1994 et en 1999). Les prochaines élections sont prévues pour octobre 2001.

¹⁰ Le dernier Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil (R.A.N.V.E.C.) date de septembre 1998 et totalise exactement 161 953 habitants. Mais la précision des chiffres qui sont à notre disposition correspond à l'échelle communale et non l'échelle villageoise. Ces résultats contrastent parfois considérablement avec les informations recueillies sur le terrain. De manière générale, il faut donc rester très prudent vis-à-vis des données statistiques citées dans cette monographie (cf. Critique des chiffres et des données).

¹¹ Un document intitulé « Code pratique annoté d'administration des collectivités locales » édité par le Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunications (Direction des Collectivités Locales) reprend en détails les instructions relatives à l'administration de ces communes.

La **politique de décentralisation** impulsée depuis 1987 offre **un contexte favorable** à la mise en place de **programmes de développement local**. En effet, **le G.R.D.R.** (Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural) intervient dans le *Guidimakha* depuis 1989 en appui aux organisations de base. Cette O.N.G. soutient ainsi tout projet de développement initié par une structure associative dans des domaines aussi variés que l'hydraulique, les aménagements de surface, le maraîchage ou encore la gestion des organisations. **Les populations se sont d'ailleurs appropriées cette approche** en créant qui des associations, qui des coopératives professionnelles, dont certaines se sont même fédérées en Union pour mener des projets à une échelle plus grande et de manière plus percutante. Ainsi, parallèlement à ce processus de décentralisation émanant d'une volonté gouvernementale et conceptualisée depuis Nouakchott, ces structures ont entrepris des actions allant finalement dans le même sens, celui d'**un renforcement de l'initiative locale**.

Durant ces dix dernières années, **certains conseils communaux ont joué un rôle important**, à la charnière entre les volontés des populations et l'appui des divers organismes de développement (O.N.G. nationales et internationales, structure de coopération décentralisée, autres partenaires financiers). Ils sont ainsi devenus **des acteurs du développement local**. Mais les communes restent confrontées à **de nombreux blocages** parmi lesquels :

- Une société civile très mal informée dans un contexte d'analphabétisme quasi-général.
- Des revenus faibles pour des populations vivant dans des conditions de survie difficiles.
- Un manque de formation des élus locaux.
- Une absence de données d'analyse.
- De très faibles recettes fiscales et de faibles subventions (quelle que soit leur origine)...

La mise en œuvre de la politique de décentralisation a commencé à apporter **des solutions** afin que les élus puissent assumer leur rôle. **Des formations** se succèdent portant sur les thèmes concernant « la décentralisation et le développement local », « la gestion et l'administration des collectivités locales », « le développement régional »...

Ainsi, fort de ce qui précède, **le G.R.D.R. a vu la nécessité d'apporter une contribution à la mise en pratique de cette volonté politique** dans la région du *Guidimakha* en participant à l'élaboration de **monographies communales**.

III) Les monographies communales, fruits d'un partenariat étroit entre les conseils communaux et le G.R.D.R. :

Le G.R.D.R. considère que ce travail monographique relève d'**une évolution logique de la démarche de développement à la base** impulsée depuis une dizaine d'années dans la région. Mais **il a impliqué dès le départ les acteurs nouveaux que sont les municipalités** issues de la décentralisation et qui font leurs premiers pas dans le développement. Le but était, sous forme appropriée, de mettre à disposition les données disponibles concernant la région afin **d'établir un véritable outil** de diagnostic à l'échelle communale sur lequel pourront s'appuyer les futures politiques de développement local générées par les communes.

- Les objectifs :

- Appuyer les collectivités locales par l'élaboration d'**un outil de référence** regroupant les données socio-économiques concernant chacune des communes : cela permettra de connaître mieux les situations communales (leur fonctionnement, leurs contraintes, leurs ressources, leurs besoins et leurs priorités de développement), de disposer d'informations permettant d'agir de façon efficace et de rapprocher les communes entre elles afin de faire la promotion de partenariat efficace et durable.
- Appuyer chemin faisant l'**élaboration de plans pluriannuels de développement locaux** à l'échelle communale ou inter-communale.

- Les étapes :

- Les monographies ont été élaborées en collaboration étroite entre les municipalités et le G.R.D.R. Les municipalités ont mis à la disposition du projet des enquêteurs qui ont participé à une formation sur la conduite d'enquêtes de terrain et ont assuré ensuite la réalisation de ces enquêtes. Le G.R.D.R. a apporté un appui méthodologique et matériel nécessaire à l'élaboration d'un tel outil.

Dès le départ, **les municipalités ainsi que l'administration** (*Gouverneur (Wilaya), Hakème (Moughataa)*) **ont été consultées** afin d'établir les finalités qui étaient assignées à ce travail. De même, à *Nouakchott*, la Direction des Collectivités Locales a été informée du lancement de ce programme et l'a encouragé. Les résultats vont être confrontés à ceux obtenus dans d'autres *Wilaya*.

- **Un travail de recherche bibliographique** a ensuite été mené afin d'éviter les doubles emplois avec d'autres travaux déjà existants. Deux documents importants peuvent ainsi être mentionnés.

- *Monographie régionale, Wilaya du Guidimakha : l'identité régionale*, élaborée par le Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (base 1996).

- **P. Bradley, C. Raynaut, J. Torrealba** : *Le Guidimakha mauritanien, Diagnostic et propositions d'action*, étude financée par *War on Want* (octobre 1977).

- **L'élaboration du questionnaire socio-économique** : le travail de recherche sur le terrain a été réalisé sur la base d'une enquête socio-économique imaginée par l'équipe du G.R.D.R. mais soumise au préalable à la critique des municipalités qui ont proposé des rectifications et des compléments. Ce questionnaire aborde des données d'ordre géographique, historique, démographique, sociologique et économique.

- **La délimitation des communes** : Au démarrage de l'enquête, la cellule du G.R.D.R. a demandé aux maires des dix-huit communes de communiquer **la liste des localités relevant du territoire de leur commune. Ces limites n'ont pas été évidentes à établir** car les localités ne faisaient pas toutes partie intégrante des limites fixées par les décrets de constitution des communes datant de 1986-1987 pour les communes urbaines et de 1988 pour les communes rurales (décret cité dans le texte). Il arrive parfois que certaines localités soient situées à la limite entre deux communes. Ce problème incombe en partie à l'établissement des listes électorales qui tient compte de l'appartenance politique d'une localité plutôt que de sa situation géographique. Cette approche a néanmoins permis **d'attirer l'attention des municipalités sur l'importance que revêt la connaissance du territoire communal** dans la mise en place de politique de développement local.

- **Les enquêtes** : Ce sont les municipalités qui ont choisi leurs enquêteurs (secrétaire général, enseignant, conseiller municipal, autres...) afin de garantir au maximum la fiabilité des informations recueillies. Le G.R.D.R. a organisé **une session de formation** à la technique d'enquête d'une durée d'une journée. De même, pendant la durée de l'enquête, le G.R.D.R. a effectué **des missions de suivi** pour appuyer l'enquêteur et, si nécessaire, réorienter son travail.

- **Le traitement des données** : La cellule du G.R.D.R. a procédé au dépouillement des données brutes et à leur organisation sur des tableaux thématiques. Les premiers résultats ont été soumis à la validation des municipalités et de certains acteurs clés de certaines localités, ce qui a permis des corrections importantes.

- **La rédaction des monographies** : Elle a été réalisée avec l'appui du personnel qualifié du G.R.D.R. Toutes les synthèses sont soumises à l'approbation des municipalités.

- **Une ébauche cartographique** : Une carte de chaque commune a été réalisée à partir d'un travail de terrain (relevé des coordonnées de toutes les localités et des lieux importants à l'aide d'un G.P.S., fond de carte I.G.N. au 1/200 000 pour les cours d'eau et les reliefs) sur le logiciel de Dessin Assisté par Ordinateur (D.A.O.) *Adobe Illustrator*.

- **Une critique des chiffres et des données** : L'enquête a été conduite au niveau de toutes les localités de toutes les communes considérées. Les données ont été recoupées et vérifiées autant

que possible mais elles restent à **prendre avec précaution** surtout pour certains secteurs d'activités (taille du cheptel pour l'élevage, production annuelle pour l'agriculture) ou pour toutes les données statistiques (chiffres du R.A.N.V.E.C.).

- **Les communes choisies** : Ce travail d'élaboration des monographies communales a été engagé à la fin du premier semestre 1999, après les élections municipales de janvier 1999. Il est escompté, à terme, de réaliser le travail pour les **dix-huit communes** qui composent la région. Mais étant donné le nombre important de communes¹², l'action a été engagée par étapes progressives avec un rythme moyen de six communes traitées par étape. **La première phase est primordiale** car elle a notamment pour objet de tester et de valider la démarche retenue.

Pour cette première phase, **sept communes ont finalement été concernées** : il s'agit de *Sélibaby* et de *Ould Yengé* et de *Arr, Baédiam, Bouilly, Dafort et Tachott*.

Les deux premières communes ont été retenues pour leur qualité de **communes urbaines**. *Sélibaby* est chef-lieu de *Moughataa* et de *Wilaya*, *Ould Yengé* est chef-lieu de *Moughataa*. Ces deux villes constituent **des pôles** administratifs, politiques et socio-économiques importants.

Les cinq autres communes correspondent à des **communes rurales** dont les chefs-lieux sont **des centres importants** qui accueillent chaque année des habitants nouvellement sédentarisés attirés par les potentialités commerciales et agricoles. L'évolution de ces communes a des répercussions évidentes sur les communes voisines et leur équipement aura une résonance directe et immédiate sur les localités des communes voisines. Notons que la commune de *Bouilly* a été incluse dans la première phase en février 2000 car cette commune entretient avec la commune voisine de *Ould Yengé* des relations étroites qui seront autant d'atouts pour développer des programmes communs de développement...

ATTENTION

Cette monographie n'est pas statique.

Il s'agit d'un premier travail de diagnostic territorial à l'échelle communale dont les données devront être nécessairement corrigées et réactualisées régulièrement.

¹² De plus, ce travail a été réalisé sur le budget initial de la cellule du G.R.D.R. (cf. la convention d'objectif). Pour cette raison aussi, il ne pouvait être envisagé de toucher l'ensemble des communes de la région.